

RCS : ST DENIS DE LA REUNION

Code greffe : 9741

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1988 B 00330

Numéro SIREN : 347 483 901

Nom ou dénomination : INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2020 sous le numéro de dépôt A2020/000483

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION



273220

Dénomination : INGENIERIE SPECIALISEE EN
EQUIPEMENTS TECHNIQUES

Adresse : 8 rue Henri Cornu BP 12005 97801 Saint-denis Cedex . -
FRANCE-

n° de gestion : 1988B00330

n° d'identification : 347 483 901

n° de dépôt : A2020/000483

Date du dépôt : 10/01/2020

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire
du 12/12/2019



273220



**INGENIERIE
SPECIALISEE EN
EQUIPEMENTS
TECHNIQUES**

8, rue Henri Comu -- CS 61071
97495 SAINTE CLOTILDE CEDEX
Tél : 0262 21 54 43 -- Fax : 0262 21 20 84
Site internet : <http://www.inset.fr/>
SIRET : 34748390100034

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 12 DECEMBRE 2019 A INSET**

L'an deux mille dix-neuf,
le douze décembre,
à quatorze heures,

Les associés de la INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social.

L'assemblée est présidée par Monsieur Eric OTTENWELTER.

Le président de séance dépose sur le bureau les documents suivants :

- La feuille de présence ;
- Le rapport du Président ;
- Le texte des projets de résolutions soumis au vote de l'assemblée.

Le président de séance constate que tous les associés sont présents et déclare que l'assemblée peut régulièrement se tenir.

Le Président déclare que toutes les formalités requises à la convocation ont été respectées et que les associés ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président de séance donne ensuite lecture du rapport de la gérance.

Le président de séance rappelle ensuite que l'assemblée générale est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Examen et approbation du projet de fusion par absorption de la SARL INSET SUD ;
- ✓ Augmentation du capital de INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES
- ✓ Modifications des statuts de la Société.

SARL au capital de 28 000 € - RC 88 B 330 - SIRET : 347 483 901 00034 - A.P.E. 7112B

Siège Social :

☎ 02 62 21 54 43
☎ 02 62 21 20 84
Email : bet.inset@inset.fr

Agence Sud :

☎ 02 62 27 03 28
☎ 02 62 27 12 98
Email : bet.insetsud@insetsud.fr

Agence Energie Environnement :

☎ 0262 21 54 43
☎ 02 62 21 20 84
Email : bet. imageen@imageen.re

Agence Madagascar :

☎ (261) 20 22 212 42
☎ (261) 20 22 543 33
Email : oter@wanadoo.mg

- ✓ Pouvoirs à donner.

Après discussion, les résolutions suivantes sont mises aux votes.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les statuts pour les décisions extraordinaires, connaissance prise :

- ✓ Du projet de traité de fusion, établi par acte sous seing privé le 31 octobre 2019
- ✓ Du rapport du Président à l'assemblée générale,
- ✓ Du rapport du Commissaire aux Apports

Approuve :

- ✓ Dans toutes ses dispositions le projet de traité de fusion conclu avec "la SARL INSET SUD" aux termes duquel cette dernière fait apport à titre de fusion-absorption de l'intégralité des éléments d'actifs et de passifs composant son patrimoine et la transmission universelle du patrimoine de INSET SUD à INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES,
- ✓ L'évaluation, à partir des valeurs nettes comptables figurant dans la situation comptable de INSET SUD arrêtée au 30 juin 2019, des éléments d'actif apportés, d'un montant de 600.727 € euros et des éléments de passif pris en charge, d'un montant de 250 756 euros, soit un actif net apporté arrondi à 350.000 euros.
- ✓ La rémunération des apports effectués au titre de la fusion selon une parité d'échange de trois parts sociales de INSET SUD pour une action de INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les statuts pour les décisions extraordinaires, prenant acte de l'approbation du traité de fusion et de la fusion par les associés de INSET SUD le 11 décembre 2019 ayant décidé, en conséquence, la dissolution sans liquidation de la société absorbée sous réserve de la réalisation des conditions suspensives stipulées au traité de fusion, constate la réalisation de l'ensemble des conditions suspensives stipulées au traité de fusion.

SARL au capital de 28 000 € - RC 88 B 330 – SIRET : 347 483 901 00034 – A.P.E. 7112B

Siège Social :



☎ 02 62 21 54 43
☎ 02 62 21 20 84
Email : bet.inset@inset.fr

Agence Sud :



☎ 02 62 27 03 28
☎ 02 62 27 12 98
Email : bet.insetsud@insetsud.fr

Agence Energie Environnement :



☎ 0262 21 54 43
☎ 02 62 21 20 84
Email : bet. imageen@imageen.re

Agence Madagascar :



☎ (261) 20 22 212 42
☎ (261) 20 22 543 33
Email : oter@wanadoo.mg



TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les statuts pour les décisions extraordinaires, décide, en conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, de renoncer à son droit à l'augmentation de capital à raison de sa participation au capital de la SARL INSET SUD, et décide en conséquence l'annulation de ladite participation.

La collectivité des associés constate, en conséquence, que la fusion opérant transmission universelle du patrimoine de "INSET SUD au bénéfice de INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES, et la dissolution sans liquidation de INSET SUD sont définitivement réalisées et prendront effet le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les statuts pour les décisions extraordinaires, décide, en conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, de modifier comme suit les articles des statuts relatifs aux apports et au capital social :

ARTICLE 6 APPORTS

Il est ajouté à cet article les paragraphes suivants :

« Aux termes d'un projet de fusion du 31 octobre 2019 approuvé par la collectivité des associés le même jour, la SARL INSET SUD a fait apport, à titre de fusion, à la SAS INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES, de la totalité de son actif moyennant la prise en charge de son passif, l'actif net apporté s'est élevé à 350.000 euros. Cet apport à titre de fusion-renonciation a été rémunéré par une augmentation de capital d'un montant de 9.600 euros, par une prime de fusion de 305.400 euros et par un boni de 35.000 euros du fait de l'annulation de la participation de la SAS INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES dans le capital de INSET SUD.

ARTICLE 7 CAPITAL SOCIAL

Cet article est désormais écrit comme suit :

« Le capital social est fixé à la somme de 37.600 euros divisé en 2 350 actions de 16 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie, et attribuées aux actionnaires au prorata de leurs droits. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SARL au capital de 28 000 € - RC 88 B 330 - SIRET : 347 483 901 00034 - A.P.E. 7112B

Siège Social :

inset

☎ 02 62 21 54 43
☎ 02 62 21 20 84
Email : bet.inset@inset.fr

Agence Sud :

inset

☎ 02 62 27 03 28
☎ 02 62 27 12 98
Email : bet.insetsud@insetsud.fr

Agence Energie Environnement :

imageen

☎ 0262 21 54 43
☎ 02 62 21 20 84
Email : bet. imageen@imageen.fr

Agence Madagascar :

Oter

☎ (261) 20 22 212 42
☎ (261) 20 22 543 33
Email : oter@wanadoo.mg

J S

J B

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au Président de la Société, avec faculté de subdélégation, à l'effet de procéder à toutes constatations, communications et formalités qui s'avèreraient nécessaires pour les besoins de la réalisation de la fusion.

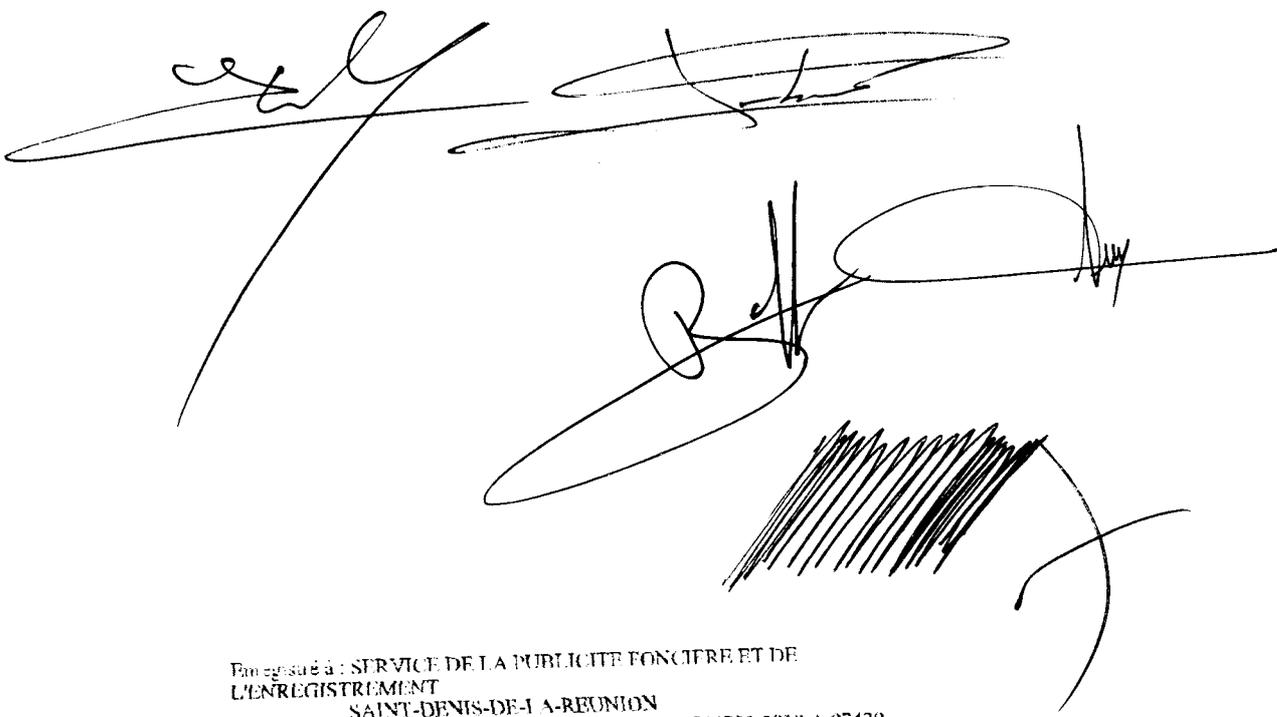
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les associés présents et représentés, pour servir et valoir ce que de droit.



Immatriculé à : SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE
L'ENREGISTREMENT
SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION
Le 17/12 2019 Dossier 2019 00064819, référence 9744P31 2019 A 07420
Enregistrement : 0 € Penalités : 0 €
Total liquidé : Zero Euro
Montant reçu : Zero Euro
Le Contrôleur principal des finances publiques

Contrôleur Principal des Finances Publique:

GUY ROBERT
SARL au capital de 28 000 € - RC 88 B 330 - SIRET : 347 483 901 00034 - A.P.E. 7112B

Siège Social :

inset

☎ 02 62 21 54 43
☎ 02 62 21 20 84
Email : bet.inset@inset.fr

Agence Sud :

inset

☎ 02 62 27 03 28
☎ 02 62 27 12 98
Email : bet.insetsud@insetsud.fr

Agence Energie Environnement :

imageen

☎ 0262 21 54 43
☎ 02 62 21 20 84
Email : bet. imageen@imageen.re

Agence Madagascar :

Oter

☎ (261) 20 22 212 42
☎ (261) 20 22 543 33
Email : oter@wanadoo.mg

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION



273221

Dénomination : INGENIERIE SPECIALISEE EN
EQUIPEMENTS TECHNIQUES

Adresse : 8 rue Henri Cornu BP 12005 97801 Saint-denis Cedex . -
FRANCE-

n° de gestion : 1988B00330
n° d'identification : 347 483 901

n° de dépôt : A2020/000483
Date du dépôt : 10/01/2020

Pièce : Traité de fusion du 12/12/2019



273221

TRAITE DE FUSION

ENTRE LES SOUSSIGNEES

INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES, -INSET-, société à responsabilité limitée au capital de 28.000 €, dont le siège social est situé à la Technopole de La Réunion – 8 rue Henri Cornu – 97801 Saint-Denis cedex (Réunion), identifiée au RCS Saint-Denis sous le numéro 347 483 901, Représentée par Monsieur Christophe LOMBARDOT, directeur général en exercice,

Ci-après dénommée « l'Absorbante »

Et

INSET SUD, société à responsabilité limitée au capital de 30.000 €, dont le siège social est situé 12 ruelle Fuma 97430 Le Tampon (Réunion), identifiée au RCS de Saint-Pierre sous le numéro 449 335 876,

Représentée par Monsieur Eric OTTENWELTER, gérant en exercice,

Ci-après dénommée « l'Absorbée »

L'Absorbante et l'Absorbée sont collectivement désignées les "**Parties**" et individuellement une "**Partie**".

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE ce qui suit :

(A) L'Absorbante a pour objet, principalement, toutes missions d'ingénierie, conception et maîtrise concernant les études de tous travaux de bâtiments, génie civil.

L'Absorbante a été constituée suivant acte sous seing privé en date du 1^{er} juillet 1988, et a été immatriculée au greffe du Tribunal de commerce de Saint-Denis (Réunion) le 25 juillet 1988.

Elle a une durée de 99 années.

Le capital de l'Absorbante s'élève à 28.000 €, et est divisé en 1.750 parts sociales d'une valeur nominale de 16 € chacune, entièrement libérées.

L'Absorbante n'a émis aucune obligation ou valeur mobilière autre que les parts sociales susvisées.

L'Absorbante détient, et détiendra au jour du dépôt au greffe du présent traité, dix pour cent du capital de l'Absorbée.

- (B) L'Absorbée a pour objet, principalement, toutes missions d'ingénierie, conception et maîtrise concernant les études de tous travaux de bâtiments, génie civil.

Elle a été constituée suivant acte sous seing privé en date du 1^{er} août 2003 et immatriculée au greffe du Tribunal de commerce de Saint-Pierre (Réunion) le 8 septembre 2003.

Elle a une durée de 99 ans.

Le capital de l'Absorbée s'élève à 30.000 €, et est divisé en 2.000 parts sociales d'une valeur nominale de 15 € chacune, entièrement libérées. L'Absorbée n'a émis aucune obligation ou valeur mobilière autre que les parts sociales susvisées.

- (C) Dans un souci de simplification organisationnelle du groupe, l'Absorbante et l'Absorbée se sont rapprochées afin de déterminer dans le présent traité de fusion (le "**Traité**") les termes et conditions dans lesquelles ce projet de fusion pourrait être réalisé.

CECI EXPOSE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

1. FUSION PAR ABSORPTION

- 1.1 Les Parties ont réalisé une opération juridique de fusion par laquelle l'Absorbée est absorbée par l'Absorbante, selon le régime prévu aux articles L. 236-1 et suivants du Code de commerce (la "**Fusion**").
- 1.2 En conséquence des stipulations de l'article 1.1 du Traité, la Fusion a donné lieu à établissement d'un rapport par un commissaire aux apports en application de l'article L. 236-10 du Code de commerce.

2. MOTIFS ET BUTS DE LA FUSION

Les motifs qui ont conduit à réaliser une fusion par voie d'absorption de l'Absorbée par l'Absorbante résident principalement dans la nécessité de rationaliser le mode de fonctionnement des activités exercées au sein du groupe et d'en simplifier la structure juridique, l'Absorbante détenant une participation significative dans le capital de l'Absorbée.

3. DATE D'EFFET DE LA FUSION — COMPTES UTILISES POUR ARRETER LES CONDITIONS DE L'OPERATION

- 3.1 La Fusion est réalisée le 12 décembre 2019 et prendra effet au plus tard le 31 décembre 2019 en application des dispositions de l'article L. 236-4 du Code de commerce.



3.2 Les comptes de l'Absorbante utilisés pour établir les conditions de la Fusion sont ceux arrêtés par le gérant de cette société au vu d'une situation comptable établie au 30 juin 2019.

Une copie des comptes visés à l'alinéa précédent figure en Annexe 3.21

Une copie des comptes arrêtés au 31 décembre 2018 figure en annexe 3.22

3.3 Les comptes de l'Absorbée utilisés pour établir les conditions de la Fusion sont ceux arrêtés par le gérant de cette société au vu d'une situation comptable établie au 30 juin 2019.

Une copie des comptes visés à l'alinéa précédent figure en Annexe 3.31

Une copie des comptes arrêtés au 31 décembre 2018 figure en annexe 3.32

3.4 Les comptes mentionnés ci-dessus et les autres documents visés à l'article R 236-3 du Code de Commerce seront mis à la disposition des associés de l'Absorbée dans les conditions légales et réglementaires.

4. METHODE D'EVALUATION

D'un point de vue comptable, et conformément aux dispositions de l'avis n°2005-C du 4 mai 2005 du Comité d'urgence du Conseil national de la comptabilité, relatif au règlement n° 2004-01 du 4 mai 2004 du Comité de la réglementation comptable (traitement comptable des fusions et opérations assimilées) les actifs et passifs composant le patrimoine de l'Absorbée seront transférés à l'Absorbante sur la base de leur valeur nette comptable à la Date d'Effet.

5. DESIGNATION ET EVALUATION DE L'ACTIF ET DU PASSIF APPORTES

5.1 Consistance de l'Apport

L'Absorbée fait apport à l'Absorbante, dans le cadre de la Fusion, de l'intégralité des éléments actifs et passifs composant son patrimoine, étant précisé, sous réserve de la réalisation des conditions suspensives visées à l'article 9 du Traité, que :

5.1.1 les actifs apportés à l'Absorbante et les passifs pris en charge par l'Absorbante décrits et énumérés aux articles 5.2 et 5.3 du Traité, étaient compris dans le patrimoine de l'Absorbée à la date retenue pour l'établissement des conditions de la fusion, soit le 30 septembre 2019 ;

5.1.2 comme ceci est exposé à l'article 3.1 du Traité, la Fusion prendra effet à la Date d'Effet et, corrélativement, les résultats de toutes les opérations actives et passives effectuées par l'Absorbée seront exclusivement au profit ou à la charge de l'Absorbante et considérées comme accomplies par l'Absorbante, d'un point de vue comptable et fiscal, à compter de la Date d'Effet ;

5.1.3 le détail des éléments d'actif et de passif présenté aux articles 5.2 et 5.3 du Traité n'a qu'un caractère indicatif et est par principe non limitatif, la Fusion constituant une transmission universelle de l'ensemble des éléments d'actif et de passif composant le patrimoine de l'Absorbée à la Date de Réalisation ;

5.1.4 du seul fait de la réalisation de la Fusion et de la transmission universelle du patrimoine de l'Absorbée qui en résultera, l'ensemble des actifs et passifs, ainsi que les engagements hors bilan et sûretés qui y sont attachés, seront transférés à l'Absorbante dans l'état où ils se trouveront à la Date de Réalisation.

Immobilisations incorporelles	13 019	9 509	3 510
Immobilisations corporelles	135 834	72 197	63 637
Immobilisations financières	8 398	0	8 398
Stocks	21 545		21 545
Créances clients et cptes rattachés	248 164	6 692	241 472
Autres créances	4 736	6	4 730
Disponibilités	235 212	0	235 212
Charges constatées d'avance	14 174	0	14 174
charges à répartir	8.049	0	8.049
TOTAL	689.131	88 404	600.727

Les chiffres figurant dans la ligne « montant total des actifs apportés » sont présentés en tenant compte des arrondis des lignes précédentes (la liasse fiscale et les comptes sociaux présentant des chiffres arrondis à l'entier le plus proche).

Afin de satisfaire aux conditions exigées pour bénéficier du régime de faveur en cas de fusion réalisée sur la base des valeurs nettes comptables, les valeurs d'apport des éléments d'actif immobilisé sont ventilées dans les comptes de l'Absorbée au 30 juin 2019, figurant en Annexe 3.2 en prenant en considération :

5.2.1 le coût d'entrée en valeur d'origine ;

5.2.2 les amortissements et provisions pour dépréciation.

5.2 Désignation des éléments de passif apportés

	Valeur
Avances et acomptes reçus	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 206
Dettes fiscales et sociales	137 614
Autres dettes	25 936
Montant total des passifs pris en charge	250 756

Le chiffre figurant dans la ligne « montant total des passifs pris en charge » est présenté en tenant compte des arrondis des lignes précédentes (la liasse fiscale et les comptes sociaux présentant des chiffres arrondis à l'entier le plus proche).

5.4 Actif net apporté

L'actif apporté étant évalué à **600.727 €** et le passif pris en charge étant égal à **250.756 €**, il résulte que l'actif net apporté par l'Absorbée à l'Absorbante s'établit à un montant de **349.971 arrondi à 350.000 €**.

6. PROPRIETE — JOUISSANCE

6.1 Jusqu'à la réalisation définitive de la Fusion, l'Absorbée conservera la pleine propriété des éléments d'actifs et assumera seule la charge des passifs composant son patrimoine. Néanmoins, l'Absorbée s'interdit, jusqu'à la réalisation définitive de la Fusion, de gérer les biens et droits apportés autrement qu'avec les mêmes principes, règles et conditions que par le passé, ou de prendre tout engagement important ou susceptible d'affecter la propriété ou la libre disposition de ces éléments d'actif, le tout sans l'accord préalable de l'Absorbante.

6.2 L'Absorbante est propriétaire et entrera en possession définitive des biens et droits apportés par l'Absorbée à la Date de Réalisation, par la réalisation de la condition suspensive visée à l'article 11 du Traité. Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3 du Code de commerce, l'Absorbante accepte de prendre à la Date de Réalisation, les éléments d'actif et de passif composant le patrimoine de l'Absorbée tels qu'ils existent à ce jour.

6.3 L'Absorbante effectuera en temps utile, auprès de toutes administrations, toutes notifications et prendra toutes mesures nécessaires pour l'apport des actifs immobiliers aux termes des présentes. L'Absorbante effectuera toutes les formalités requises en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des divers éléments d'actif et de passif apportés, tous pouvoirs étant donnés à cet effet au porteur d'une copie des présentes.

6.4 L'Absorbante et l'Absorbée confèrent au gérant de l'Absorbante, es qualités et avec faculté de substitution, les pouvoirs les plus étendus à l'effet d'établir tous actes confirmatifs, rectificatifs ou accessoires, signer toutes déclarations de conformité, et d'accomplir toutes formalités qui s'avèreraient nécessaires à la régularité des opérations de fusion de la Fusion.

7. RAPPORT D'ECHANGE DES DROITS SOCIAUX

Le rapport d'échange retenu par les associés de INSET SUD et de INSET a été fixé à 1 action de INSET pour 3 parts sociales de INSET SUD en application de la valorisation respective des Parties telle que présentée en Annexe 8.

La méthode retenue pour la détermination du rapport d'échange est exposée en Annexe 7.

8. REMUNERATION DE L'APPORT ET AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIETE ABSORBANTE

Les apports sont rémunérés par voie d'augmentation de capital de INSET.

La valeur unitaire des parts de INSET a été fixée à 560 €. La valeur unitaire des parts de INSET SUD serait de 175 €.

INSET renonce à sa quote-part de l'augmentation correspondant aux 200 parts sociales qu'elle détient dans INSET SUD : ces parts seraient annulées et la plus-value comptabilisée en prime de fusion.

En conséquence, en application du rapport d'échange de 3 parts sociales de INSET SUD pour 1 action de INSET, **600** parts sociales nouvelles de INSET de 16 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par INSET à titre d'augmentation de capital de **9600 €** ($2000-200 = 1.800 \times 16€ = 28.800 / 3 = 9600$)

Les actions nouvellement créées sont attribuées aux associés de INSET SUD, proportionnellement à leur détention du capital :

- Eric Ottenwelter	200 parts
- Philippe Duvois	132 parts
- Dany Orfelle	200 parts
- Romain Boisson	<u>68 parts</u>
	600 parts

Le capital de INSET est ainsi porté de 28 000 € à 37.600 €, divisé en 2 350 parts sociales de 16 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

La prime de fusion est de 305.400 €, et le montant correspondant à l'annulation des parts de INSET dans INSET SUD est de 35.000 € (renonciation).

Le capital de INSET à l'issue de la fusion est ainsi réparti :

- Eric Ottenwelter	900 parts
- Philippe Duvois	657 parts
- Dany Orfelle	200 parts
- Thierry Boccognani	175 parts
- Christophe Lombardot	175 parts
- Jean Louis Marie	175 parts
- Romain Boisson	<u>68 parts</u>
	2.350 parts

9. DATE DE JOUISSANCE ET DROITS ATTACHES AUX NOUVELLES PARTS SOCIALES

Les actions émises par INSET en rémunération de la Fusion porteront jouissance courante à la Date de Réalisation. Elles seront dès leur émission, entièrement assimilées aux parts existantes, soumises à toutes les dispositions statutaires, supporteront les mêmes charges et donneront notamment droit à toute distribution de dividende, d'acompte sur dividende ou de réserves qui serait décidée postérieurement à leur émission.

Les actions nouvelles de INSET sont toutes négociables à compter du 12 décembre 2019 date de la réalisation définitive de l'augmentation de capital de INSET rémunérant la Fusion conformément aux dispositions de l'article L.228-10 du Code de commerce.

10. DISSOLUTION DE L'ABSORBEE NON SUIVIE DE LIQUIDATION

Du fait de la dévolution de l'intégralité du patrimoine de l'Absorbée à l'Absorbante, l'Absorbée se trouve dissoute de plein droit, par le seul fait de la réalisation définitive de la Fusion. L'Absorbante a la jouissance du patrimoine apporté à compter de la Date d'Effet, de telle sorte que l'ensemble des éléments d'actif et de passif de l'Absorbée sera attribué à l'Absorbante à compter de la Date d'Effet, soit le 31 décembre 2019.

L'ensemble du passif de l'Absorbée étant entièrement transmis à l'Absorbante, la dissolution de l'Absorbée du fait de la Fusion ne sera suivie d'aucune opération de liquidation.

11. CONDITIONS SUSPENSIVES

Le projet de traité de fusion en date du 31 octobre 2019 prévoyait la condition suspensive suivante :

11.1 La Fusion et la dissolution de l'Absorbée ne seront définitives qu'à compter du jour de la réalisation de la condition suspensive de l'approbation de la Fusion par voie de décision des associés de l'Absorbante.

A défaut de réalisation de la condition suspensive stipulée à l'article 11.1 du Traité au plus tard le 31 octobre 2019 et sauf prorogation décidée par les Parties, le Traité sera considéré comme caduc, sans qu'aucune formalité ne soit nécessaire et sans qu'aucune indemnité ne soit due par l'une ou l'autre des Parties.

Les soussignées constatent la réalisation de la condition suspensive visée à l'article 11.1 et en conséquence la réalisation définitive de la Fusion qui intervient le 12 décembre 2019.

12. CHARGES ET CONDITIONS

- 12.1 Conformément à la loi, l'apport à titre de fusion de l'Absorbée à l'Absorbante est fait à charge pour l'Absorbante de payer en l'acquit de l'Absorbée le passif de cette société qui existerait à la Date de Réalisation.

Le passif de l'Absorbée sera supporté par l'Absorbante laquelle sera débitrice de ces dettes aux lieu et place de l'Absorbée sans que cette substitution entraîne novation à l'égard des débiteurs.

En conséquence, conformément aux dispositions des articles L. 236-14 et L. 236-15 du Code de commerce, les créanciers des Parties dont la créance serait antérieure au dépôt au greffe du Tribunal de commerce ou à la publication sur les sites internet de l'Absorbante et de l'Absorbée du projet de Fusion pourront former opposition devant le Tribunal de commerce dans le ressort duquel se situe le siège social de l'Absorbée dans un délai de 30 jours à compter de la dernière de ces dépôt ou publications.

A ce jour, aucun créancier n'a formé opposition à la Fusion dans les conditions légales et réglementaires.

- 12.2 L'apport à titre de fusion de l'Absorbée est en outre consenti et accepté moyennant les conditions suivantes :

L'Absorbante prend les biens apportés dans l'état où ils se trouvent à la Date de Réalisation sans pouvoir exercer aucun recours pour quelque cause que ce soit.

Elle est purement et simplement substituée dans tous les droits et obligations de l'Absorbée qui n'entend donner aucune autre garantie que celles dont elle est elle-même titulaire ;

L'Absorbante supportera toute les charges (impôts, contributions, taxes, etc.) auxquelles les biens ou les activités apportés peuvent ou pourront être assujettis ;

L'Absorbante sera tenue de continuer jusqu'à leur expiration ou résiliera à ses frais, sans recours contre l'Absorbée tous les contrats auxquels cette société est partie ;

L'Absorbante sera subrogée dans le bénéfice de tous droits ainsi que dans le bénéfice et la charge de tous contrats ou conventions conclus par l'Absorbée, avec toutes administrations et tous tiers, ainsi que dans le bénéfice et la charge de toutes autorisations ou permissions administratives qui auraient été consenties à l'Absorbée ;

L'Absorbante aura, à compter de la réalisation définitive de la Fusion, tous pouvoirs pour, aux lieu et place de l'Absorbée, intenter ou poursuivre toutes actions judiciaires et procédures arbitrales, donner tous acquiescements à toutes décisions, recevoir ou payer toutes sommes dues en suite de ces actions, procédures et décisions ;

L'Absorbante sera tenue à l'acquit du passif de l'Absorbée à elle apporté dans les termes et aux conditions où il est ou deviendra exigible, au paiement de tous intérêts, et plus généralement à l'exécution de toutes les conditions d'actes d'emprunt et de titres de créances pouvant exister, comme l'Absorbée est tenue de le faire, y compris à raison de toutes exigibilités anticipées pouvant être prévues, notamment au titre de la Fusion. L'Absorbante sera tenue de toutes garanties qui auraient pu être conférées au titre du passif par elle pris en charge. L'Absorbante sera tenue également et dans les mêmes conditions, à l'exécution des engagements de caution et des avals pris par l'Absorbée et bénéficiera de toutes contre-garanties y afférentes. Dans le cas où il se révélerait une différence en plus ou en moins entre les passifs énoncés ci-dessus et les sommes réclamées par les tiers et reconnues exigibles, l'Absorbante sera tenue d'acquitter ou bénéficiera de tout excédent éventuel, sans revendication de part ni d'autre. Il en sera de même en cas d'insuffisance des provisions comprises dans le passif pris en charge.

L'Absorbante succédera à l'Absorbée dans tous droits, actions, hypothèques, privilèges, garanties et sûretés personnelles ou réelles attachés aux biens et créances transmis à l'Absorbante consécutivement à la réalisation de la Fusion ; et

L'Absorbante se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant l'exploitation des biens et activités apportés dans le cadre de la Fusion.

13. SALARIES

Conformément aux dispositions de l'article L. 1224-1 du Code du travail, tous les contrats de travail en cours des salariés de l'Absorbée, énumérés en Annexe 13.1, seront transférés à l'Absorbante à compter de la Date de Réalisation.

A compter de la Date de Réalisation, l'Absorbante se substituera aux obligations de l'Absorbée en ce qui concerne les droits des salariés transférés en vertu de leurs contrats de travail.

14. DECLARATIONS CONCERNANT L'ABSORBEE

L'Absorbée fait les déclarations suivantes à la date de signature du Traité :

- elle est à jour, relativement aux biens apportés, du paiement de ses impôts, ainsi que de toutes autres obligations à l'égard des administrations fiscales et sociales ;
- elle n'a jamais été en état de cessation des paiements, n'a jamais fait l'objet d'une procédure collective (telle que sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire) et de manière générale, elle a la pleine capacité de disposer de ses biens et droits ;
- elle n'a souscrit aucune obligation particulière pouvant affecter les activités ou la situation financière de l'Absorbante, tel qu'un engagement de non concurrence, etc. ;
- elle a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens et droits apportés ;

- les biens apportés sont de libre disposition, ne sont grevés d'aucune inscription et les procédures d'agrément préalable auxquelles pourrait être subordonnée leur transmission ont été régulièrement entreprises ;
- les apports de l'Absorbée ne comprennent aucun contrat de crédit-bail mobilier ou immobilier
- elle n'a effectué depuis la Date d'Effet aucune opération importante de disposition de ses éléments d'actif ni de création de passif qui ne soit pas conforme au cours normal des affaires.
- L'Absorbée s'engage à notifier sans délai l'Absorbante de tout élément susceptible d'affecter l'exactitude de l'une quelconque de ces déclarations.
- L'Absorbée déclare se désister purement et simplement de tous droits, privilèges et action résolutoire à son bénéfice sur les éléments d'actifs apportés et ce pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à l'Absorbante aux termes du Traité. En conséquence, l'Absorbante renonce expressément à ce qu'il soit pris inscription au profit de l'Absorbée auprès du Tribunal de commerce compétent.

15. REGIME FISCAL

15.1 Stipulations générales

La Fusion prendra effet comptablement et fiscalement au 31 décembre 2019. En conséquence, les résultats bénéficiaires ou déficitaires produits à compter de cette date par l'exploitation de l'Absorbée, seront englobés dans le résultat imposable de l'Absorbante pour l'exercice clos au 31 décembre 2019.

15.2 Engagements déclaratifs généraux

Chacune des Parties s'engage à se conformer à toutes les dispositions légales en vigueur, en ce qui concerne les déclarations à établir pour le paiement de l'impôt sur les sociétés comme de toutes impositions et taxes résultant de la réalisation définitive des présentes opérations, dans le cadre de ce qui suit.

15.3 Impôt sur les sociétés

La Fusion constitue au sens de l'article 210-0 A du Code général des impôts, une opération qui peut être placée sous le régime fiscal des fusions en matière d'impôt sur les sociétés.

En conséquence, l'Absorbante et l'Absorbée relevant de l'impôt sur les sociétés, cette Fusion est placée sous le régime spécial des fusions prévu à l'article 210 A dudit code et aux dispositions de l'article 115-1 dudit code.

L'Absorbante s'engage par conséquent à respecter les prescriptions suivantes imposées par l'article 210 A du Code général des impôts :

- 15.3.1 reprendre à son passif les provisions dont l'imposition est différée chez l'Absorbée et qui ne deviennent pas sans objet du fait de la Fusion ;

- 15.3.2 se substituer à l'Absorbée, le cas échéant, pour la réintégration des plus-values et/ou résultats dont l'imposition aurait été différée chez cette dernière ;
- 15.3.3 calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues lors de la Fusion ou des biens qui leur sont assimilés, en application des dispositions de l'article 210 A-3-c du Code général des impôts, d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de l'Absorbée à la Date d'Effet ;
- 15.3.4 le cas échéant, réintégrer dans ses bénéfices imposables à l'impôt sur les sociétés, et ce dans les conditions et délais fixés par l'alinéa 3-d de l'article 210 A du Code général des impôts, les plus-values éventuellement dégagées lors de l'apport des biens amortissables, et à imposer immédiatement la fraction de la plus-value non encore réintégrée en cas de cession de ces biens
- 15.3.5 inscrire à son bilan les éléments apportés autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal dans les écritures de l'Absorbée à la Date d'Effet ou, à défaut, comprendre dans ses résultats de l'exercice au cours duquel intervient l'opération, le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de l'Absorbée.

L'Absorbante s'engage, pour les éléments de l'actif immobilisé, à inscrire dans son bilan les écritures comptables de l'Absorbée (valeurs brutes, amortissements et provisions) et à continuer à calculer les dotations aux amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient les biens dans les écritures de l'Absorbée.

L'Absorbante s'engage à se substituer, le cas échéant, à tous les engagements qu'aurait pu prendre l'Absorbée à l'occasion d'opérations de fusions ou d'apports partiels d'actifs soumises au régime de faveur prévu aux articles 210 A et 210 B du Code général des impôts, notamment quant à la conservation des titres et au suivi des valeurs fiscales des biens transmis dans le cadre de ces opérations qui seraient compris dans l'opération.

En outre, l'Absorbante s'engage à accomplir, pour son propre compte ainsi que pour le compte de l'Absorbée, les obligations déclaratives prévues au I de l'article 54 septies du Code général des impôts. L'Absorbante s'engage également à procéder aux mentions nécessaires, au titre de la Fusion, sur le registre de suivi des plus-values sur biens non amortissables de l'Absorbante, conformément au II de l'article 54 septies du Code général des impôts.

15.4 Taxe sur la valeur ajoutée

Conformément aux dispositions de l'article 257 bis du Code général des impôts et de la documentation administrative référencée BOI-TVA-CHAMP-10-10-50-10 en date du 1^{er} octobre 2012, les livraisons de biens et les prestations de services réalisées entre redevables de la taxe sur la valeur ajoutée ("TVA"), sont dispensés de cette taxe en cas d'apport en société d'une universalité totale ou partielle de biens.

Le montant total hors taxes de la transmission sera mentionné sur la déclaration de chiffre d'affaires sur la ligne "Autres opérations non-imposables".

L'Absorbée transférera, le cas échéant, purement et simplement à l'Absorbante qui sera ainsi subrogée dans tous ses droits et obligations, le crédit de TVA dont elle disposera à la Date de Réalisation.

15.5 Participation des employeurs à la formation professionnelle continue

L'Absorbante sera subrogée dans tous les droits et obligations de l'Absorbée au titre de la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue.

15.6 Autres impôts et taxes

S'agissant des autres taxes et impôts, l'Absorbante sera subrogée dans tous les droits et obligations de l'Absorbée et s'engage à satisfaire aux paiements et obligations déclaratives y afférents.

15.7 Droits d'enregistrement

La Fusion sera enregistrée gratis comme prévu par l'article 816 du Code général des impôts.

16. FORMALITES

Le Traité sera déposé au greffe du Tribunal de commerce du siège social de chacune des Parties, soit les greffes des Tribunaux Mixtes de commerce de SAINT-DENIS (Réunion) et de SAINT-PIERRE (Réunion), conformément à la réglementation en vigueur.

Ni l'Absorbée ni l'Absorbante n'ayant émis de titres financiers admis aux négociations d'un marché réglementé, d'un système multilatéral de négociations organisés, ou pouvant autrement être à un moment donné au porteur, et leurs parts sociales étant toutes, par définition, sous forme nominative, aucun avis au Bulletin des annonces légales obligatoires relatif au projet de Fusion ne sera publié.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, publications et autres prescrites par la réglementation en vigueur.

17. AUTRES DISPOSITIONS

17.1 Frais

Les frais et droits résultant de la Fusion, y compris les droits d'enregistrement, seront à la charge de l'Absorbante.

17.2 Remise de titres

Il est remis à l'Absorbante les originaux des actes constitutifs et modificatifs de l'Absorbée ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les valeurs mobilières, la justification de la propriété des parts sociales et autres droits sociaux le cas échéant, et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés par l'Absorbée à l'Absorbante.

17.3 Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, et pour toutes significations et notifications, les représentants des sociétés en cause, *ès qualités*, élisent domicile aux sièges respectifs desdites sociétés.

17.4 Intégralité des accords

Le Traité constitue l'entier accord des Parties relatif à son objet.

Le préambule et les annexes au Traité en font partie intégrante et ont la même valeur obligatoire que le corps du Traité.

Toute modification au Traité ne sera valable qu'après avoir fait l'objet d'un avenant écrit et signé par chacune des Parties.

17.5 Droit applicable et tribunaux compétents

Le Traité est régi par, et sera interprété conformément au droit français.

Tout litige relatif à la validité, l'interprétation ou la mise en œuvre du Traité sera soumis au Tribunal Mixte de Commerce de SAINT-DENIS (Réunion).

Fait à Tampon le 11 décembre 2019

Et à Saint-Denis le 12 décembre 2019

en six (6) exemplaires, dont deux pour les dépôts
aux greffes et un pour chaque Partie

SARL INSET SUD
SARL au capital de 20 000 € - RC 2003 B 226
12, ruelle Fuma - 97430 LE TAMPON
Tél : 0262 27 03 28 - Fax : 0262 27 12 98
Siret : 449 335 876 00032 - APE : 7112B
insetsud.bet@orange.fr - <http://www.insetsud.fr/>

SARL INSET
SARL au capital de 28 000 € - RC 88 B 330
8, Rue Henri Comu - CS 61071
97495 Sainte Clotilde Cedex
Tél.: 0262 21 54 43 - Fax.: 0262 21 20 84
SIRET: 347 483 901 00034 - APE: 7112B
bet.inset@inset.fr - <http://www.inset.fr/>

ANNEXE 3.21

SITUATION

COMPTABLE

INSET

au 30 Juin 2019

INSET SARL

8 RUE HENRI CORNU

CS 61071

TECHNOPOLE DE LA REUNION

97490 SAINTE CLOTILDE CEDEX

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

édité le 27/09/2019

ACTIF	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement	2 433		2 433	0.17	2 433	0.18
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	30 978	26 067	4 911	0.33	7 156	0.53
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	33 030	16 895	16 135	1.10	18 494	1.37
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	12 961	10 423	2 538	0.17	1 037	0.08
Autres immobilisations corporelles	359 680	247 729	111 951	7.64	108 217	8.04
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	130 459		130 459	8.90	130 459	9.70
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	500		500	0.03	500	0.04
Autres immobilisations financières	5 517		5 517	0.38	5 517	0.41
TOTAL (I)	575 558	301 113	274 444	18.72	273 813	20.35
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	651 071	50 127	600 944	45.99	482 637	35.88
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	5 413		5 413	0.37	100	0.01
. Personnel	13 000		13 000	0.89	7 900	0.59
. Organismes sociaux	8 198		8 198	0.55	728	0.05
. Etat, impôts sur les bénéfices	15 447		15 447	1.05	4 695	0.35
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 053		9 053	0.62	4 165	0.31
. Autres	17 000	12 216	4 784	0.33	43 238	3.21
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	222 615		222 615	15.18	222 968	16.57
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	247 878		247 878	16.91	284 713	21.16
Charges constatées d'avance	52 448		52 448	3.58	4 133	0.31
TOTAL (II)	1 242 124	62 343	1 179 781	80.46	1 055 275	79.44
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	11 994		11 994	0.82	16 199	1.20
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 829 676	363 456	1 466 219	100.00	1 345 287	100.00

PASSIF	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)		du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	28 000	1,91	28 000	2,08
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	4 972	0,34	4 972	0,37
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	7 775	0,53	7 775	0,58
Report à nouveau	867 883	59,13	744 692	55,36
Résultat de l'exercice	83 514	5,70	198 441	14,75
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	992 145	67,67	983 880	73,14
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 308	7,39	68 244	5,07
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	105 149	7,17	76 933	5,72
. Organismes sociaux	70 970	4,84	80 953	6,02
. Etat, impôts sur les bénéfices			30 000	2,23
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	61 972	4,23	53 994	4,01
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	39 369	2,69	18 066	1,34
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	88 307	6,02	33 217	2,47
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	474 075	32,33	361 407	26,26
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 466 219	100,00	1 345 287	100,00

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

Présenté en Euros

Edité le 27/09/2019

COMPTES DE RÉSULTAT	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (6 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	983 693		983 693	100,00	1 948 604	100,00	-964 911	-49,51
Chiffres d'Affaires Nets	983 693		983 693	100,00	1 948 604	100,00	-964 911	-49,51
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			320	0,03	2 096	0,11	-1 776	-84,72
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)			984 013	100,03	1 950 700	100,11	-966 687	-49,55
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			648	0,07	1 560	0,08	-912	-58,45
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			245 644	24,97	419 888	21,55	-174 244	-41,49
Impôts, taxes et versements assimilés			10 404	1,06	23 143	1,19	-12 739	-55,03
Salaires et traitements			433 906	44,11	871 110	44,70	-437 204	-50,18
Charges sociales			186 926	19,00	335 678	17,23	-148 752	-44,30
Dotations aux amortissements sur immobilisations			25 742	2,62	56 651	2,91	-30 909	-54,55
Dotations aux provisions sur immobilisations					31 136	1,60	-31 136	-100,00
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			193	0,02	511	0,03	-318	-62,22
Total des charges d'exploitation (II)			903 464	91,84	1 739 676	89,29	-836 212	-48,06
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			80 549	8,19	211 024	10,83	-130 475	-61,82
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			2 000	0,20	2 525	0,13	-525	-20,78
Produits des autres valeurs mobilières et créances			1 547	0,16	6 130	0,31	-4 583	-74,75
Autres intérêts et produits assimilés					2 344	0,12	-2 344	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges					30 860	1,50	-30 860	-100,00
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			3 547	0,36	41 860	2,15	-38 313	-91,52
Dotations financières aux amortissements et provisions					12 216	0,63	-12 216	-100,00
Intérêts et charges assimilées			229	0,02	418	0,02	-189	-45,21
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			353	0,04	38 546	1,96	-38 193	-99,07
Total des charges financières (VI)			582	0,06	51 180	2,63	-50 598	-98,85
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			2 965	0,30	-9 321	-0,47	12 286	131,81
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			83 514	8,49	201 704	10,35	-118 190	-58,59

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (6 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			2 263	0,12	-2 263	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			47 400	2,43	-47 400	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			49 663	2,55	-49 663	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 911	0,10	-1 911	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			20 505	1,05	-20 505	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			22 416	1,15	-22 416	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			27 246	1,40	-27 246	-100,00
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			30 509	1,57	-30 509	-100,00
Total des Produits (I+III+V+VII)	987 560	100,39	2 042 223	104,80	-1 054 663	-51,63
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	904 046	91,90	1 843 782	94,62	-939 736	-50,96
RÉSULTAT NET	83 514	8,49	198 441	10,18	-114 927	-57,90
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	3 791	0,39	4 080	0,21	-289	-7,07
Dont Crédit-bail immobilier						

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 27/09/2019

ACTIF	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement	2 433		2 433	0,17	2 433	0,18
203000000 Frais de recherche et de développement	2 433		2 433	0,17	2 433	0,18
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	30 978	26 067	4 911	0,33	7 156	0,53
205000000 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	30 978		30 978	2,11	30 978	2,30
280500000 Amortissement logiciels		26 067	-26 067	-1,77	-23 822	-1,76
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	33 030	16 895	16 135	1,10	18 494	1,37
208100000 FCPI Immorente	11 664		11 664	0,80	11 664	0,87
208200000 FCPI PF02 Souscription	21 366		21 366	1,45	21 366	1,59
280810000 Amortissement FCPI Immorente		5 966	-5 966	-0,40	-5 133	-0,37
280820000 Amortissement FCPI PF02		10 929	-10 929	-0,74	-9 403	-0,69
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	12 961	10 423	2 538	0,17	1 037	0,08
215400000 Matériel industriel (1)	9 472		9 472	0,65	7 624	0,57
215500000 Outillage industriel	3 489		3 489	0,24	3 489	0,26
281540000 Amortissement matériels et outillages		7 971	-7 971	-0,53	-7 624	-0,56
281550000 Amortissement outillages industriels		2 452	-2 452	-0,16	-2 452	-0,17
Autres immobilisations corporelles	359 680	247 729	111 951	7,64	108 217	8,04
218100000 Installation, agencement, aménagement divers	26 721		26 721	1,82	26 721	1,99
218200000 Matériel de transport	173 406		173 406	11,83	173 406	12,88
218300000 Matériel de bureau et matériel informatique	104 597		104 597	7,13	80 071	5,95
218400000 Mobilier	54 956		54 956	3,75	54 956	4,09
281810000 Amortissement agenc. aménag bât.		20 870	-20 870	-1,41	-19 912	-1,47
281820000 AMORT MATERIEL TRANSPORT		104 600	-104 600	-7,12	-89 959	-6,68
281830000 Amortissement matériel de bureau. informatique		71 131	-71 131	-4,84	-66 537	-4,94
281840000 Amortissement mobilier		51 128	-51 128	-3,48	-50 529	-3,75
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	130 459		130 459	8,90	130 459	9,70
261100000 Titre de participation ACTION INSET SUD	3 000		3 000	0,20	3 000	0,22
261200000 Titre de participation ACTION OTER	2 459		2 459	0,17	2 459	0,18
261400000 Titre de participation action SCI Bellevue 1	125 000		125 000	8,53	125 000	9,29
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	500		500	0,03	500	0,04
274300000 Prêts au personnel	500		500	0,03	500	0,04
Autres immobilisations financières	5 517		5 517	0,38	5 517	0,41
275000000 Dépôts et cautionnements versés	5 517		5 517	0,38	5 517	0,41
TOTAL (I)	575 558	301 113	274 444	18,72	273 813	20,35
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						

ACTIF	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	651 071	50 127	600 944	40,99	482 637	35,88
4110000000 CLIENTS	592 118		592 118	43,32	476 749	35,44
4163000000 Clients douteux	54 060		54 060	3,69	54 060	4,02
4181000000 Clints Produits non encore facturés	4 105		4 105	0,28	1 955	0,15
4191200000 Avance à la Cde ext blocs opératoire clinique St Clo	788		788	0,05		
4910000000 Provisions pour dépréciation des comptes de clients		50 127	-50 127	-3,41	-50 127	-3,72
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	5 413		5 413	0,37	100	0,01
4010000000 FOURNISSEURS	3 368		3 368	0,23	100	0,01
4041100000 Frs immob ABCD	2 045		2 045	0,14		
Personnel	13 000		13 000	0,89	7 900	0,59
4251000000 Avance et acompte au personnel	13 000		13 000	0,89	7 900	0,59
Organismes sociaux	8 198		8 198	0,56	728	0,05
4312000000 URSAF Mayotte	1 775		1 775	0,12		
4373100000 Caisse de retraite cadres PROBTP	1 858		1 858	0,13		
4373300000 Caisse de retraite compl CRR	1 678		1 678	0,11		
4373400000 Ticket restaurant	2 888		2 888	0,20	728	0,05
Etat, impôts sur les bénéfices	15 447		15 447	1,05	4 695	0,35
4441000000 Etat acompte impôt sur les sociétés	14 331		14 331	0,98	4 695	0,35
4441100000 TRESOR PUBLIC CVA	1 116		1 116	0,08		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 053		9 053	0,62	4 165	0,31
4456200000 TVA sur immobilisations	0		0	0,00	1 712	0,13
4456211000 TVA non perçu sur immob	325		325	0,02		
4456611000 TVA sur autres bien et services 19.6 Débit France	6 420		6 420	0,44	2 454	0,18
4457110000 TVA collectée au taux de 8,5 %	2 308		2 308	0,16		
Autres	17 000	12 216	4 784	0,33	43 238	3,21
4097000000 Fournisseurs - Autres avoirs					38 779	2,88
4620000000 Créances sur cessions d'immobilisations	15 000		15 000	1,02	15 000	1,12
4687000000 Produits à recevoir	2 000		2 000	0,14	1 675	0,12
4965000000 Provision sur les VMP		12 216	-12 216	-0,82	-12 216	-0,90
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	222 615		222 615	15,12	222 968	16,57
5081000000 Autres valeurs mobilières	2 693		2 693	0,18	2 693	0,20
5081100000 B*Capital	219 922		219 922	15,00	220 275	16,37
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	247 878		247 878	16,91	284 713	21,16
5121000000 BANQUE DE LA REUNION 03095910010	4 448		4 448	0,30	10 310	0,77
5122000000 BNPI 03095910010	242 784		242 784	16,56	273 776	20,35
5123000000 BNI 11733650100	619		619	0,04	619	0,05
5311000000 CAISSE	27		27	0,00	7	0,00
Charges constatées d'avance	52 448		52 448	3,58	4 133	0,31
4860000000 Charges constatées d'avance	52 448		52 448	3,58	4 133	0,31
TOTAL (II)	1 242 124	62 343	1 179 781	80,46	1 055 275	78,44
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	11 994		11 994	0,82	16 199	1,20
4818000000 Charges à répartir sur plusieurs exercices	11 994		11 994	0,82	16 199	1,20
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 829 676	363 456	1 466 219	100,00	1 345 287	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 27/09/2019

PASSIF	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)		du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	28 000	1,91	28 000	2,08
1010000000 Capital	28 000	1,91	28 000	2,02
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	4 972	0,34	4 972	0,37
1061000000 Réserve légale	4 972	0,34	4 972	0,37
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	7 775	0,53	7 775	0,58
1068000000 Autres réserves	7 775	0,53	7 775	0,58
Report à nouveau	867 883	59,19	744 692	55,36
1100000000 Report à nouveau (solde créditeur)	867 883	59,19	744 692	55,36
Résultat de l'exercice	83 514	5,70	198 441	14,75
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	TOTAL(I)	992 145	67,67	983 880
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	TOTAL(II)			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
	TOTAL (III)			
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 308	7,39	68 244	5,07
4010000000 FOURNISSEURS	99 736	6,80	61 995	4,81
4081000000 Fournisseurs	8 572	0,53	6 249	0,45
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	105 149	7,17	76 933	5,72
4211000000 REMUNERATIONS DES SALAIRES	42 293	2,98	112	0,01
4282000000 Dettes provisionnées pour congés à payer	29 855	2,04	22 103	1,64
4282200000 Dettes provisionnées pour intéressement	701	0,05	54 718	4,07
4282300000 Dettes provisionnées 13 MOIS	32 300	2,20		
. Organismes sociaux	70 970	4,84	80 953	6,02
4311000000 CAISSE SECURITE SOCIALE	33 203	2,26	41 762	3,10
4312000000 URSAF Mayotte			1 791	0,13
4372001000 Prévoyance mançini	3 143	0,21	3 959	0,30
4373100000 Caisse de retraite cadres PROBTP			5 674	0,42
4373200000 Mutuelle maladie	6 140	0,40	5 131	0,39

PASSIF	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)		du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	
4373300000 Caisse de retraite compl CRR			2 771	0,21
4375000000 humanis caisse retraite MAYOTT	2 414	0,16	9 834	0,73
4386000000 Autres charges à payer	26 070	1,73	9 971	0,74
. Etat, impôts sur les bénéfices			30 000	2,23
4440000000 Etat - Impôts sur les bénéfices			30 000	2,23
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	61 972	4,23	53 994	4,01
4455110000 TVA A DECAISSER	10 627	0,72	13 171	0,98
4457110000 TVA collectée au taux de 8,5 %			12 517	0,93
4458500000 TVA à déclarer sur bd tva	51 345	3,50	28 259	2,10
4458510000 TVA à déclarer bd tva à 2,10 %			46	0,00
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	39 369	2,69	18 066	1,34
4425000000 Associés	22 575	1,54		
4470000000 Autres impôts, taxes et versements assimilés	6 631	0,45		
4486000000 Autres charges à payer	10 163	0,69	18 066	1,34
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	88 307	6,02	33 217	2,47
4110000000 CLIENTS	20 876	1,42	18 461	1,37
4571000000 ASSOCIE CAMBOULIVE - Dividendes à payer	1 035	0,07	1 035	0,08
4573000000 ASSOCIE ANDRE - Dividendes à payer	11 263	0,77	11 263	0,84
4575000000 ASSOCIE OTTENWELTER - Dividendes à payer	21 070	1,44		
4576000000 ASSOCIE DUVOIS - Dividendes à payer	15 803	1,08		
4577000000 ASSOCIE LOMBARDOT Ch	5 268	0,36		
4578000000 ASSOCIE BOCCOGNANI Th - Dividendes	5 268	0,36		
4579000000 ASSOCIE MARIE JL Dividendes	5 268	0,36		
4670000000 Autre compte débit/crédit	2 459	0,17	2 459	0,18
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	474 075	32,33	361 407	26,86
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 466 219	100,00	1 345 287	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/01/2019	Exercice précédent	Variation	%
	au 30/06/2019	31/12/2018	absolue	
	(6 mois)	(12 mois)	(6 / 12)	

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	983 693		983 693	100,00	1 948 604	100,00	-964 911	-49,51
7060000000 Prestations de services	15 230		15 230	1,55	26 530	1,36	-11 300	-42,58
7061000000 Prestation	1 504		1 504	0,15	16 412	0,84	-14 908	-90,83
7061100000 Prestations de services France	18 221		18 221	1,85	23 080	1,18	-4 859	-21,04
7061120000 Etudes RUN MOE (TA)	550 726		550 726	55,99	1 117 295	57,34	-566 569	-50,70
7061121000 Etudes RUN MOE TA on soust.					498	0,03	-498	-100,00
7061140000 Etudes RUN AMO	153 246		153 246	15,58	152 883	7,85	363	0,24
7061170000 Etudes RUN DIAG (B5)	6 760		6 760	0,69	116 461	5,98	-109 701	-94,19
7061300000 Etudes Mayottes TA	178 486		178 486	18,14	328 694	16,87	-150 208	-45,69
7061340000 Etudes Mayottes AMO SSI	34 720		34 720	3,53	12 100	0,62	22 620	186,94
7080000000 Produits des activités annexes					592	0,03	-592	-100,00
7083000000 Frais de fonctionnement IMAG	3 660		3 660	0,37	12 628	0,65	-8 968	-71,01
7084000000 Mise à disposition personnel à	18 990		18 990	1,93	137 130	7,04	-118 140	-86,14
7084200000 Mise à disposition du personne	1 075		1 075	0,11	2 150	0,11	-1 075	-49,99
7084300000 Mise à disposition du personne	1 075		1 075	0,11	2 150	0,11	-1 075	-49,99
Chiffres d'Affaires Nets	983 693		983 693	100,00	1 948 604	100,00	-964 911	-49,51

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			320	0,03	2 096	0,11	-1 776	-84,72
7580000000 Produits divers de gestion courante			320	0,03	2 096	0,11	-1 776	-84,72
Total des produits d'exploitation (I)			984 013	100,03	1 950 700	100,11	-966 687	-49,55
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			648	0,07	1 560	0,08	-912	-58,45
6022000000 Fournitures consommables			648	0,07	1 560	0,08	-912	-58,45
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			245 644	24,97	419 888	21,55	-174 244	-41,49
6061100000 Fournisseur d'eau EDENA			496	0,05	777	0,04	-281	-36,15
6062110000 Carburant VL DN309JD CL					274	0,01	-274	-100,00
6062120000 Carburant VL DN310JD JLM					135	0,01	-135	-100,00
6062130000 Carburant VL DN311JD TB			449	0,05	619	0,03	-170	-27,45
6062140000 Carburant VL DN312JD JR			438	0,04	1 150	0,06	-712	-61,90
6062150000 Carburant VL DN314JD EO					248	0,01	-248	-100,00
6062160000 Carburant EH189PR			759	0,08	1 231	0,06	-472	-38,33
6062200000 Carburant CD977LD			860	0,09	1 429	0,07	-569	-39,81
6062300000 Carburant CD185LE			428	0,04	776	0,04	-348	-44,84
6062400000 Carburant CD931LF			834	0,08	1 728	0,09	-894	-51,73
6062500000 Carburant CD845LD			639	0,06	1 146	0,06	-507	-44,23
6062700000 Carburant CL699RF			334	0,03	414	0,02	-80	-19,31
6062800000 Carburant CQ593AA			340	0,03	647	0,03	-307	-47,44
6062900000 Frais de carburant à Mayotte			20	0,00	20	0,00	0	N/S
6063000000 fournitures d'entretien & petit équipement			2 304	0,23	2 564	0,13	-260	-10,12
6064000000 Fournitures de bureaux			6 379	0,65	11 758	0,60	-5 379	-46,74
6064100000 reprographie			422	0,04	4 488	0,23	-4 066	-90,55
6064900000 Fournitures de bureau Mayotte			1 198	0,12	106	0,01	1 092	N/S
6110000000 Sous-traitance générale Extérieur			28 009	2,85	64 338	3,30	-36 329	-58,46
6111000000 Sous-traitance INSET SUD			49 560	5,04	52 175	2,68	-2 615	-5,09
6112000000 Sous-traitance IMAGEEN			5 280	0,54	20 000	1,03	-14 720	-73,59

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (6 / 12)	%
6120720000 Entretien maintenance photocopieur couleur	2 040		2 040	N/S
6122700000 Entretien BUROCA	3 791	4 080	-289	-7,07
6131100000 LOCATION FONTAINE EDENA	58		58	N/S
6131300000 Location bacs roulants	164		164	N/S
6132000000 LOCATION BUREAUX CESIAS	31 591	70 403	-38 812	-55,12
6135000000 Locations matériels roulants	507	237	270	113,92
6135100000 Location immobilière de bureaux	660	115	545	473,91
6135900000 Location voiture Mayotte	195	1 710	-1 515	-88,59
6141000000 Charges locatives SCI CESIAS	23 922	6 462	17 460	270,19
6151100000 Entretien local COSINUS	1 110	1 238	-128	-10,33
6152220000 Entretien réparation CD034LE (JLM)	539	927	-388	-41,85
6152230000 Entretien réparation CD185LE (EO)	718	870	-152	-17,46
6152240000 Entretien réparation CD845LD (CL)	286	615	-329	-53,49
6152250000 Entretien réparation CD931LD (TB)	315	2 481	-2 166	-87,29
6152260000 Entretien et réparation CL698RF (ML)	138	1 087	-949	-87,29
6152270000 Entretien réparation CD977LD (AB)	782	1 357	-575	-42,36
6152280000 Entretien réparation CQ593AA (svce)	335	785	-450	-57,31
6152290000 Entretien Réparation moto EH-189-PR	947	1 854	-907	-48,91
6152300000 Entretien & réparation ET-008-PD (JR)	105	70	35	50,00
6152900000 Entretien & réparation à Mayotte	516	208	308	148,03
6155000000 Entretien & réparation sur bien mobiliers		898	-898	-100,00
6156000000 Entretien & réparation maintenance		1 162	-1 162	-100,00
6159100000 Maintenance Informatique	10 293	14 364	-4 071	-28,33
6161000000 Multirisques professionnelle	1 713	3 330	-1 617	-48,55
6162000000 Assurance décennale professionnelle	26 929	43 431	-16 502	-37,99
6163000000 Assurance sur véhicules	3 714	5 977	-2 263	-37,85
6164000000 Risque d'exploitation IFC	200	200	0,00	0,00
6181000000 Documentation générale	357	873	-516	-59,10
6182000000 Formation		3 709	-3 709	-100,00
6183000000 Documentations techniques		1 119	-1 119	-100,00
6226000000 Honoraires	7 847	8 060	-213	-2,63
6226100000 HONORAIRES AUTRES		28 453	-28 453	-100,00
6227000000 Frais d'actes		44	-44	-100,00
6230000000 Publicité, publications, relations publiques		384	-384	-100,00
6240000000 Transports de biens et transports collectifs du personnel	5 990	7 817	-1 827	-23,36
6242000000 EXPEDION EXPRESS		1 785	-1 785	-100,00
6250000000 Déplacements, missions et réceptions	5 024	5 541	-517	-9,32
6256000000 Missions	3 507	9 179	-5 672	-61,78
6260000000 Frais postaux et frais de télécommunications	2 219	3 145	-926	-29,43
6261000000 FRANCE TELECOM Standard	2 259	2 717	-458	-16,85
6262000000 FRANCE TELECOM FAX		200	-200	-100,00
6262100000 Pack serveur ADSL - IP fixe	821	2 237	-1 416	-63,29
6262200000 Hébergement nom domaine		239	-239	-100,00
6262300000 Zeop liaison Data	3 429	6 858	-3 429	-49,99
6263000000 SFR EO 875763	256	721	-465	-64,48
6263100000 GSM DP 0692667457	237	577	-340	-58,92
6264000000 GSM AL 0692166946	217		217	N/S
6264100000 Passerelle 0692 327174	25	61	-36	-59,01
6265100000 GSM RP 0692 283206	236	569	-333	-58,51
6266110000 GSM VDB 0692 32 48 84	236	570	-334	-58,59
6267000000 GSM CC 823320	236	567	-331	-58,37
6267100000 GSM TB 0692232232	237	569	-332	-58,34
6268000000 GSM JLM 823327	272	569	-297	-52,19
6268100000 GSM CHL 0692767091	260	665	-405	-60,89
6269100000 GSM 821288 Aurélien	236	584	-348	-59,58
6269900000 GSM PRE Mayotte 0639 100731	294	529	-235	-44,41
6270000000 Services bancaires et assimilés	859	1 205	-346	-28,70
6278000000 Droit de garde		265	-265	-100,00
6280000000 Divers	272	210	62	29,52
Impôts, taxes et versements assimilés	10 404	23 143	-12 739	-55,03

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (6 / 12)	%
6312000000 Taxe d'apprentissage	2 451 0,25	4 821 0,25	-2 370	-49,15
6313000000 FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINU	3 603 0,37	9 117 0,47	-5 514	-60,47
6333000000 Participation des employeurs à la formation professionnelle		471 0,02	-471	-100,00
6351100000 TAXE PROFESSIONNELLE	3 274 0,33	5 227 0,27	-1 953	-37,35
6351400000 TAXE SUR VEHICULES DE SOCIETE	1 076 0,11	2 152 0,11	-1 076	-49,99
6354000000 DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE		1 356 0,07	-1 356	-100,00
Salaires et traitements	433 906 44,11	871 110 44,70	-437 204	-50,18
6410000000 Rémunérations du personnel	360 311 36,63	682 668 35,03	-322 357	-47,21
6411000000 Rémunération de gérance	13 060 1,33	32 369 1,66	-19 309	-59,64
6411100000 Indemnité stagiaire		4 725 0,24	-4 725	-100,00
6412000000 Congés payés	7 752 0,79	-1 634 -0,07	9 386	574,42
6413000000 INDEMNITE DE PREAVIS		3 067 0,16	-3 067	-100,00
6414100000 Indemnité et avantage divers	32 300 3,29	62 322 3,20	-30 022	-48,16
6414200000 INTERESSEMENT		54 017 2,77	-54 017	-100,00
6415000000 Indemnités JSS		-885 -0,04	885	-100,00
6416000000 PPE	20 484 2,08	34 451 1,77	-13 967	-40,55
Charges sociales	186 926 19,00	335 678 17,23	-148 752	-44,30
6451000000 Cotisations à l'URSSAF	103 522 10,52	228 121 11,71	-124 599	-54,61
6452000000 CICE		-21 302 -1,06	21 302	-100,00
6452100000 Cotisations Mutuelle	5 484 0,56	9 185 0,47	-3 701	-40,28
6453000000 Cotisations aux caisses de retraites	6 453 0,66	34 268 1,76	-27 815	-81,16
6453100000 Cotisation au retraite cadres	22 766 2,31	33 477 1,72	-10 711	-31,99
6453200000 Prévoyance	742 0,08	7 700 0,40	-6 958	-90,35
6454000000 Cotisations aux ASSEDIC	14 460 1,47	30 419 1,56	-15 959	-52,45
6458000000 PREVOYANCE	4 952 0,50	2 220 0,11	2 732	123,06
6470000000 Tickets restaurants	6 008 0,61	11 271 0,58	-5 263	-46,69
6474000000 Versement aux autres oeuvres sociales	5 833 0,59		5 833	N/S
6475000000 MEDECINE DU TRAVAIL	608 0,06	1 309 0,07	-701	-53,54
6480000000 CHARGES SOCIALES SUR PROVISION	16 099 1,64	-990 -0,04	17 089	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	25 742 2,62	56 651 2,91	-30 909	-54,55
6811100000 Dotations aux immobilisation incorporelles	4 604 0,47	8 597 0,44	-3 993	-46,44
6811200000 Dotations aux immobilisations corporelles	21 139 2,15	48 054 2,47	-26 915	-56,00
Dotations aux provisions sur immobilisations		31 136 1,60	-31 136	-100,00
Dotations aux provisions sur actif circulant		31 136 1,60	-31 136	-100,00
6817400000 Dotations provis créances dou				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	193 0,02	511 0,03	-318	-62,22
6580000000 Charges diverses de gestion courante	193 0,02	511 0,03	-318	-62,22
Total des charges d'exploitation (II)	903 464 91,84	1 739 676 89,28	-836 212	-48,06
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	80 549 8,19	211 024 10,83	-130 475	-61,82
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations	2 000 0,20	2 525 0,13	-525	-20,79
7617000000 Revenus créances s/participation	2 000 0,20	2 525 0,13	-525	-20,79
Produits des autres valeurs mobilières et créances	1 547 0,16	6 130 0,31	-4 583	-74,75
7621000000 REVENUS DE TITRES IMMOBILISES	1 547 0,16	6 130 0,31	-4 583	-74,75
Autres intérêts et produits assimilés		2 344 0,12	-2 344	-100,00
7640000000 Revenus valeurs mobilières de placement		2 344 0,12	-2 344	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges		30 860 1,58	-30 860	-100,00
7866500000 Reprise provision VMP		30 860 1,58	-30 860	-100,00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)	3 547 0,36	41 860 2,15	-38 313	-91,52
Dotations financières aux amortissements et provisions		12 216 0,63	-12 216	-100,00
6866500000 dotation provision VMP		12 216 0,63	-12 216	-100,00

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (6 / 12)	%
Intérêts et charges assimilées	229	418	-189	-45,21
6611200000 Intérêt emprunt Mobilier BNPI		15	-15	-100,00
6615000000 Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	229	403	-174	-43,17
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements	353	38 546	-38 193	-99,07
6670000000 Charges nettes de cession des VMP	353	38 546	-38 193	-99,07
Total des charges financières (VI)	582	51 180	-50 598	-98,85
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	2 965	-9 321	12 286	131,81
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	83 514	201 704	-118 190	-58,59
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 263	-2 263	-100,00
7718000000 Autres produits exceptionnels sur op gestion		2 263	-2 263	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		47 400	-47 400	-100,00
7752000000 Produit de cessions d'éléments d'actif		32 400	-32 400	-100,00
7756000000 Immobilisations financières		15 000	-15 000	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)		49 663	-49 663	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 911	-1 911	-100,00
6710000000 Charges except s/opération de gestions		1 911	-1 911	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		20 505	-20 505	-100,00
6752000000 Valeurs comptable des éléments d'actif cédés		19 755	-19 755	-100,00
6756000000 Immobilisations financières		750	-750	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		22 416	-22 416	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		27 246	-27 246	-100,00
Participation des salariés (IX)		30 509	-30 509	-100,00
Impôts sur les bénéfices (X)		30 509	-30 509	-100,00
6950000000 Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits (I+III+V+VII)	987 560	2 042 223	-1 054 663	-51,63
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	904 046	1 843 782	-939 736	-50,96
RÉSULTAT NET	83 514	198 441	-114 927	-57,90
	<i>Bénéfice</i>	<i>Bénéfice</i>		
Dont Crédit-bail mobilier	3 791	4 080	-289	-7,07
6122700000 Entretien BUROCA	3 791	4 080	-289	-7,07
Dont Crédit-bail immobilier				

ANNEXE 3.22

SITUATION

COMPTABLE

INSET

au 31 décembre 2018

Béatrice BOERAEVE

Expert Comptable

INSET S A R L

ETATS FINANCIERS
EXERCICE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018



Inscrit au tableau de l'Ordre des
Experts Comptable de la Réunion

41.Rue PHILIBERT.CITE DES FLEURS .97400 .LA REUNION

Tél : (0262) 29.17.70 Fax : (0262) 97.17.11 e-mail : boerave@orange.fr

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale acceptant à ce titre le règlement par chèque libellé à son nom
N° SIRET : 392 395 422 00059

INSET SARL

Sommaire

Attestation d'Examen limité	1
Bilan INSET SARL	2
<i>ACTIF</i>	2
<i>Actif immobilisé</i>	2
<i>Actif circulant</i>	2
<i>PASSIF</i>	3
<i>Capitaux Propres</i>	3
<i>Provisions pour risques et charges</i>	3
<i>Emprunts et dettes</i>	3
Compte de résultat INSET SARL	4
Soldes intermédiaires de gestion	6
Annexes Légales 2019	8
Bilan détaillé	25
<i>ACTIF</i>	25
<i>Actif immobilisé</i>	25
<i>Actif circulant</i>	25
<i>PASSIF</i>	27
<i>Capitaux Propres</i>	27
<i>Provisions pour risques et charges</i>	27
<i>Emprunts et dettes</i>	27
Compte de résultat détaillé	29

Attestation d'Examen limité

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION D'EXAMEN LIMITE DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission d'Examen limité des comptes annuels de l'entreprise INSET SARL pour l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission d'examen limité.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la régularité et la sincérité des comptes annuels, ni l'image fidèle donnée par ceux-ci du patrimoine, du résultat et de la situation financière de l'entreprise *INSET SARL* à la fin de cet exercice.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 32 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	1 345 287,25 Euros
chiffre d'affaires	1 948 604,08 Euros
résultat net comptable	198 440,83 Euros

Fait à SAINT-DENIS
Le 15/04/2019

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet BOERAEVE BEATRICE

Bilan INSET SARL

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
<i>Actif immobilisé</i>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement	2 433		2 433	2 433		
Concessions, brevets, droits similaires	30 978	23 822	7 156	-2 433	9 589	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	33 030	14 536	18 494	23 213	- 4 719	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 113	10 076	1 037	1 929	- 892	
Autres immobilisations corporelles	335 154	226 937	108 217	52 481	55 736	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations	130 459		130 459	131 209	- 750	
Créances rattachées à des participations				717	- 717	
Autres titres immobilisés						
Prêts	500		500	7 000	- 6 500	
Autres immobilisations financières	5 517		5 517	5 517		
TOTAL (I)	549 184	275 371	273 813	222 065	51 748	
<i>Actif circulant</i>						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	532 763	50 127	482 637	555 223	- 72 586	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	100		100	3 341	- 3 241	
. Personnel	7 900		7 900	300	7 600	
. Organismes sociaux	728		728	826	- 98	
. Etat, impôts sur les bénéfices	4 695		4 695	32 843	- 28 148	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 165		4 165	5 656	- 1 491	
. Autres	55 454	12 216	43 238	39 191	4 047	
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	222 968		222 968	112 702	110 266	
Disponibilités	284 713		284 713	340 181	- 55 468	
Instruments de trésorerie						
Charges constatées d'avance	4 133		4 133	3 217	916	
TOTAL (II)	1 117 618	62 343	1 055 275	1 093 481	- 38 206	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	16 199		16 199		16 199	
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 683 001	337 714	1 345 287	1 315 546	29 741	

Bilan INSET SARL (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	28 000	28 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	4 972	4 972	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	7 775	7 775	
Report à nouveau	744 692	723 771	20 921
Résultat de l'exercice	198 441	140 921	57 520
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	983 880	905 440	78 440
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts		4 590	- 4 590
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		72 587	- 72 587
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 244	49 882	18 362
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	76 933	73 282	3 651
. Organismes sociaux	80 953	111 413	- 30 460
. Etat, impôts sur les bénéfices	30 000		30 000
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	53 994	46 061	7 933
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	18 066	14 514	3 552
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		7 666	- 7 666
Autres dettes	33 217	30 111	3 106
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	361 407	410 106	- 48 699
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 345 287	1 315 546	29 741

Compte de résultat INSET SARL

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	1 948 604		1 948 604	1 667 625	280 979	16,85
Chiffres d'affaires Nets	1 948 604		1 948 604	1 667 625	280 979	16,85
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				293	- 293	-100
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				4 449	- 4 449	-100
Autres produits			2 096	560	1 536	274,29
Total des produits d'exploitation (I)			1 950 700	1 672 927	277 773	16,60
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 560	1 477	83	5,62
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			419 888	313 207	106 681	34,06
Impôts, taxes et versements assimilés			23 143	20 832	2 311	11,09
Salaires et traitements			871 110	839 691	31 419	3,74
Charges sociales			335 678	333 190	2 488	0,75
Dotations aux amortissements sur immobilisations			56 651	39 234	17 417	44,39
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			31 136		31 136	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			511	251	260	103,59
Total des charges d'exploitation (II)			1 739 676	1 547 881	191 795	12,39
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			211 024	125 046	85 978	68,76
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			2 525	3 740	- 1 215	-32,49
Produits des autres valeurs mobilières et créances			6 130	6 207	- 77	-1,24
Autres intérêts et produits assimilés			2 344	6 348	- 4 004	-63,07
Reprises sur provisions et transferts de charges			30 860	29 353	1 507	5,13
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			41 860	45 648	- 3 788	-8,30
Dotations financières aux amortissements et provisions			12 216	30 860	- 18 644	-60,41
Intérêts et charges assimilées			418	1 113	- 695	-62,44
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			38 546		38 546	N/S
Total des charges financières (VI)			51 180	31 973	19 207	60,07
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-9 321	13 675	- 22 996	168,16
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			201 704	138 721	62 983	45,40

Compte de résultat INSET SARL (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 263	19 097	- 16 834	-88,15
Produits exceptionnels sur opérations en capital	47 400	9 922	37 478	377,73
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	49 663	29 019	20 644	71,14
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 911	100	1 811	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	20 505	10 492	10 013	95,43
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	22 416	10 592	11 824	111,63
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	27 246	18 427	8 819	47,86
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	30 509	16 227	14 282	88,01
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 042 223	1 747 594	294 629	16,86
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 843 782	1 606 673	237 109	14,76
RESULTAT NET	198 441	140 921	57 520	40,82
Dont Crédit-bail mobilier	4 080	4 080		0,00
Dont Crédit-bail immobilier				

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	1 948 604	1 667 625	280 979	16,85
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	1 948 604	1 667 625	280 979	16,85
- Matières premières et approvisionnements consommés	1 560	1 477	83	5,62
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)	1 947 044	1 666 149	280 895	16,86
Taux de marge brute sur production	99,92 %	99,91 %		
Marge brute globale (I + II)	1 947 044	1 666 149	280 895	16,86
Taux de marge brute globale	99,92 %	99,91 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	419 888	313 207	106 681	34,06
Valeur ajoutée produite	1 527 156	1 352 942	174 214	12,88
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	78,37 %	81,13 %		
+ Subventions d'exploitation		293	- 293	-100
- Impôts, taxes et versements assimilés	23 143	20 832	2 311	11,09
- Salaires et traitements	871 110	839 691	31 419	3,74
- Charges sociales	335 678	333 190	2 488	0,75
Excédent brut d'exploitation	297 226	159 523	137 703	86,32
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	15,25 %	9,57 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	56 651	39 234	17 417	44,39
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant	31 136		31 136	N/S
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	2 096	560	1 536	274,29
- Autres charges de gestion courante	511	251	260	103,59
+ Transfert de charges d'exploitation		4 449	- 4 449	-100
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	211 024	125 046	85 978	68,76
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	10,83 %	7,50 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations	2 525	3 740	- 1 215	-32,49
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances	6 130	6 207	- 77	-1,24
+ Autres intérêts et produits assimilés	2 344	6 348	- 4 004	-63,07
+ Reprises sur provisions financières	30 860	29 353	1 507	5,13
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions	12 216	30 860	- 18 644	-60,41
- Intérêts et charges assimilées	418	1 113	- 695	-62,44
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements	38 546		38 546	N/S
Résultat courant avant impôts	201 704	138 721	62 983	45,40
Résultat courant / chiffre d'affaires	10,35 %	8,32 %		

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 263	19 097	- 16 834	-88,15
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	47 400	9 922	37 478	377,73
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 911	100	1 811	N/S
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	20 505	10 492	10 013	95,43
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	27 246	18 427	8 819	47,86
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	30 509	16 227	14 282	88,01
Résultat net Comptable	198 441	140 921	57 520	40,82
Résultat net / chiffre d'affaires	10,18 %	8,45 %		

Annexes Légales 2019

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 1 345 287,25 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 198 440,83 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Le montant du CICE calculé pour l'année 2018 EST DE 21.302 ₣.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016

- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

NEANT

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	2 433		
Autres immobilisations incorporelles	56 817		13 467
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	14 763		
Autres installations, agencements, aménagements	28 691		5 025
Matériel de transport	118 708		107 037
Matériel de bureau, informatique, mobilier	144 436		10 591
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	306 598		122 653
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	131 926		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	12 517		
TOTAL	144 443		
TOTAL GENERAL	510 291		136 120

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			2 433	
Autres immobilisations incorporelles		6 276	64 008	66 442
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels		3 650	11 113	11 113
Autres installations, agencements, aménagements		6 995	26 721	26 721
Matériel de transport		52 339	173 406	173 405
Matériel de bureau, informatique, mobilier		20 000	135 026	135 026
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		82 984	346 267	346 266
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		1 467	130 459	130 549
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		6 500	6 017	6 017
TOTAL		7 967	136 476	136 566
TOTAL GENERAL		97 227	549 184	549 273

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	36 038	8 596	6 276	38 358
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	12 834	892	3 650	10 076
Installations générales, agencements divers	25 050	1 857	6 995	19 912
Matériel de transport	87 954	34 589	32 584	89 959
Matériel de bureau, informatique, mobilier	126 350	10 716	20 000	117 066
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	252 188	48 054	63 229	237 013
TOTAL GENERAL	288 225	56 650	69 505	275 371

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	8 596				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	892				
Installations générales, agencements divers	1 857				
Matériel de transport	34 589				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	10 716				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	48 054				
TOTAL GENERAL	56 650				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				16 199
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	18 991 30 860	31 136 12 216	30 860	50 127 12 216
TOTAL Dépréciations	49 851	43 352	30 860	62 343
TOTAL GENERAL	49 851	43 352	30 860	62 343
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		31 136 12 216	30 860	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	500	500	
Autres immobilisations financières	5 517		5 517
Clients douteux ou litigieux	54 060	54 060	
Autres créances clients	478 704	478 704	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	7 900	7 900	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	728	728	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	4 695	4 695	
- T.V.A	4 165	4 165	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	55 554	55 554	
Charges constatées d'avance	4 133	4 133	
TOTAL GENERAL	615 955	610 438	5 517
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice	6 500		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	68 244	68 244		
Personnel et comptes rattachés	76 933	76 933		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	80 953	80 953		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	30 000	30 000		
- T.V.A	53 994	53 994		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	18 066	18 066		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	33 217	33 217		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	361 407	361 407		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 590			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		3 000	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	6 304	90 274	
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		37 306	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers		2 525	
Charges financières			

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	1 955
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	1 675
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	3 630

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 249
Dettes fiscales et sociales	104 858
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	111 106

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	4 133	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	4 133	

Commentaires :

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler	16199	
TOTAL	16 199	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 750	16,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 750	16,00

Commentaires :

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	1 948 604
TOTAL	1 948 604

Répartition par marché géographique	Montant
France	1 591 397
Etranger	357 207
TOTAL	1 948 604

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	201 704	
Résultat exceptionnel (et participation)	27 246	
Résultat comptable	198 441	

Commentaires :

Crédit-bail mobilier

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		17 037	17 037
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL		17 037	17 037
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		4 080	4 080
- Exercice		4 080	4 080
TOTAL		8 160	8 160
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		4 080	4 080
- à plus d'un an et cinq au plus		8 160	8 160
- à plus de cinq ans			
TOTAL		12 240	12 240
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice		4 080	4 080

Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES :	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	32 368

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	

Commentaires :

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens	6	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	15	

Commentaires :

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Durée de l'exercice	12 mois				
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	28 000	28 000	28 000	28 000	40 000
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 948 604	1 667 625	1 800 100	1 635 193	1 512 585
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	298 093	197 889	253 282	321 300	120 646
c) Impôt sur les bénéfices	30 509	16 227	31 273	34 989	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	267 584	181 662	222 009	286 311	120 646
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	198 441	140 921	160 747	212 180	62 805
f) Montants des bénéfices distribués		120 000	120 000	100 000	100 000
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	15	15	14		
b) Montant de la masse salariale	871 110	839 691	842 995	773 145	735 598
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	335 678	333 190	327 326	301 942	298 762

Observations complémentaires

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
INSET SUD	30 000	339 443	10,00	15						2 525
OTER										
SCI BELLEVUE	375 000	-74 189	30,00							
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Actif immobilisé						
Recherche et développement	2 433		2 433	2 433		
2030000000 Frais de recherche et de développeme	2 433		2 433	2 433		
Concessions, brevets, droits similaires	30 978	23 822	7 156	-2 433	9 589	
2050000000 Concessions et droits similaires, br	30 978		30 978	23 787	7 191	
2805000000 Amortissement logiciels		23 822	-23 822	-26 220	2 398	
Autres immobilisations incorporelles	33 030	14 536	18 494	23 213	- 4 719	
2081000000 FCPI Immorente	11 664		11 664	11 664		
2082000000 FCPI PF02 Souscription	21 366		21 366	21 366		
2808100000 Amortissement FCPI Immorente		5 133	-5 133	-3 467	- 1 666	
2808200000 Amortissement FCPI PF02		9 403	-9 403	-6 350	- 3 053	
Installations tech., matériel & outillage in	11 113	10 076	1 037	1 929	- 892	
2154000000 Matériel industriel (1)	7 624		7 624	11 274	- 3 650	
2155000000 Outillage industriel	3 489		3 489	3 489		
2815400000 Amortissement matériels et outillage		7 624	-7 624	-11 274	3 650	
2815500000 Amortissement outillages industriels		2 452	-2 452	-1 559	- 893	
Autres immobilisations corporelles	335 154	226 937	108 217	52 481	55 736	
2181000000 Installation, agencement, amenagemen	26 721		26 721	28 691	- 1 970	
2182000000 Matériel de transport	173 406		173 406	118 708	54 698	
2183000000 Matériel de bureau et matériel infor	80 071		80 071	92 229	- 12 158	
2184000000 Mobilier	54 956		54 956	52 207	2 749	
2818100000 Amortissement agenc, aménag bât.		19 912	-19 912	-25 050	5 138	
2818200000 AMORT MATERIEL TRANSPORT		89 959	-89 959	-87 954	- 2 005	
2818300000 Amortissement matériel de bureau, in		66 537	-66 537	-74 750	8 213	
2818400000 Amortissement mobilier		50 529	-50 529	-51 600	1 071	
Autres participations	130 459		130 459	131 209	- 750	
2611000000 Titre de participation ACTION INSET	3 000		3 000	3 000		
2612000000 Titre de participation ACTION OTER	2 459		2 459	2 459		
2613000000 Titre de participation ACTION IMAGEE				750	- 750	
2614000000 Titre de participation action SCI Be	125 000		125 000	125 000		
Créances rattachées à des participations				717	- 717	
2674000000 CREANCES SUR PARTICIPATION				717	- 717	
Prêts	500		500	7 000	- 6 500	
2743000000 Prêts au personnel	500		500	7 000	- 6 500	
Autres immobilisations financières	5 517		5 517	5 517		
2750000000 Dépôts et cautionnements versés	5 517		5 517	5 517		
TOTAL (I)	549 184	275 371	273 813	222 065	51 748	
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	532 763	50 127	482 637	555 223	- 72 586	
4110000000 CLIENTS	476 749		476 749	552 574	- 75 825	
4163000000 Clients douteux	54 060		54 060	21 640	32 420	
4181000000 Clints Produits non encore facturés	1 955		1 955		1 955	
4910000000 Provisions pour dépréciation des com		50 127	-50 127	-18 991	- 31 136	
Fournisseurs débiteurs	100		100	3 341	- 3 241	
4010000000 FOURNISSEURS	100		100	3 341	- 3 241	
Personnel	7 900		7 900	300	7 600	
4251000000 Avance et acompte au personnel	7 900		7 900	300	7 600	
Organismes sociaux	728		728	826	- 98	
4373400000 Ticket restaurant	728		728	826	- 98	
Etat, impôts sur les bénéfices	4 695		4 695	32 843	- 28 148	
4441000000 Etat acompte impôt sur les sociétés	4 695		4 695	32 843	- 28 148	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 165		4 165	5 656	- 1 491	

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
4456200000 TVA sur immobilisations	1 712		1 712	1 171	541
4456611000 TVA sur autres bien et services 19.6	2 454		2 454	3 182	- 728
4457110000 TVA collectée au taux de 8,5 %				1 303	- 1 303
. Autres	55 454	12 216	43 238	39 191	4 047
4097000000 Fournisseurs - Autres avoirs	38 779		38 779	37 376	1 403
4620000000 Créances sur cessions d'immobilisati	15 000		15 000		15 000
4687000000 Produits à recevoir	1 675		1 675	1 815	- 140
4965000000 Provision sur les VMP		12 216	-12 216		- 12 216
Valeurs mobilières de placement	222 968		222 968	112 702	110 266
5081000000 Autres valeurs mobilières	2 693		2 693	2 706	- 13
5081100000 B*Capital	220 275		220 275	140 856	79 419
5903000000 PROVISION SUR VMP				-30 860	30 860
Disponibilités	284 713		284 713	340 181	- 55 468
5121000000 BANQUE DE LA REUNION 03095910010	10 310		10 310	4 277	6 033
5122000000 BNPI 03095910010	273 776		273 776	201 816	71 960
5123000000 BNI 11738650100	619		619	619	
5171000000 Autres organismes financiers b*capit				133 462	- 133 462
5311000000 CAISSE	7		7	7	
Charges constatées d'avance	4 133		4 133	3 217	916
4860000000 Charges constatées d'avance	4 133		4 133	3 217	916
TOTAL (II)	1 117 618	62 343	1 055 275	1 093 481	- 38 206
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	16 199		16 199		16 199
4818000000 Charges à répartir sur plusieurs exe	16 199		16 199		16 199
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 683 001	337 714	1 345 287	1 315 546	29 741

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	28 000	28 000	
101000000 Capital	28 000	28 000	
Réserve légale	4 972	4 972	
106100000 Réserve légale	4 972	4 972	
Autres réserves	7 775	7 775	
106800000 Autres réserves	7 775	7 775	
Report à nouveau	744 692	723 771	20 921
110000000 Report à nouveau (solde créditeur)	744 692	723 771	20 921
Résultat de l'exercice	198 441	140 921	57 520
TOTAL (I)	983 880	905 440	78 440
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Emprunts		4 590	- 4 590
164300000 Prêt BNP Achat véhicules		4 590	- 4 590
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		72 587	- 72 587
419120000 Avance à la Cde ext blocs opératoire cliniq		72 587	- 72 587
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 244	49 882	18 362
401000000 FOURNISSEURS	61 995	36 490	25 505
408100000 Fournisseurs	6 249	13 392	- 7 143
. Personnel	76 933	73 282	3 651
421100000 REMUNERATIONS DES SALAIRES	112	1 447	- 1 335
428200000 Dettes provisionnées pour congés à payer	22 103	23 737	- 1 634
428220000 Dettes provisionnées pour intéressement	54 718	48 098	6 620
. Organismes sociaux	80 953	111 413	- 30 460
431100000 CAISSE SECURITE SOCIALE	41 762	52 852	- 11 090
431200000 URSAF Mayotte	1 791	2 655	- 864
437200100 Prévoyance mancini	3 969	4 005	- 36
437310000 Caisse de retraite cadres PROBTP	5 674	19 894	- 14 220
437320000 Mutuelle maladie	5 181	4 768	413
437330000 Caisse de retraite compl CRR	2 771	6 798	- 4 027
437500000 humanis caisse retraite MAYOTT	9 834		9 834
438600000 Autres charges à payer	9 971	20 440	- 10 469
. Etat, impôts sur les bénéfices	30 000		30 000
444000000 Etat - Impôts sur les bénéfices	30 000		30 000
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	53 994	46 061	7 933
4455110000 TVA A DECAISSER	13 171	9 924	3 247
4457110000 TVA collectée au taux de 8,5 %	12 517		12 517
4457111000 TVA Collectée au taux de 2,1 %		8	- 8
4458500000 TVA à déclarer sur bd tva	28 259	36 082	- 7 823
4458510000 TVA à déclarer bd tva à 2,10 %	46	46	
. Autres impôts, taxes et assimilés	18 066	14 514	3 552
4486000000 Autres charges à payer	18 066	14 514	3 552
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		7 666	- 7 666
4041100000 Frs immob ABCD		7 666	- 7 666
Autres dettes	33 217	30 111	3 106

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
411000000 <i>CLIENTS</i>	18 461	15 354	3 107
457100000 <i>ASSOCIE CAMBOULIVE - Dividendes à payer</i>	1 035	1 035	
457300000 <i>ASSOCIE ANDRE - Dividendes à payer</i>	11 263	11 263	
467000000 <i>Autre compte débit/crédit</i>	2 459	2 459	
TOTAL (IV)	361 407	410 106	- 48 699
TOTAL PASSIF (I à V)	1 345 287	1 315 546	29 741

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total			
Production vendue services	1 948 604		1 948 604	1 667 625		280 979	16,85
7060000000 Prestations de servi	26 530		26 530	34 070		- 7 540	-22,13
7061000000 Prestation	16 412		16 412	8 401		8 011	95,36
7061100000 Prestations de servi	23 080		23 080	24 052		- 972	-4,04
7061120000 Etudes RUN MOE (TA)	1 117 295		1 117 295	1 009 046		108 249	10,73
7061121000 Etudes RUN MOE TA on	498		498	3 437		- 2 939	-85,51
7061140000 Etudes RUN AMO	152 883		152 883	142 536		10 347	7,26
7061170000 Etudes RUN DIAG (B5)	116 461		116 461	67 401		49 060	72,79
7061300000 Etudes Mayottes TA	328 694		328 694	266 633		62 061	23,28
7061340000 Etudes Mayottes AMO	12 100		12 100	10 160		1 940	19,09
7061370000 Etudes Mayotte DIAG				10 512		- 10 512	-100
7080000000 Produits des activit	592		592			592	N/S
7083000000 Frais de fonctionnem	12 628		12 628	12 628			0,00
7084000000 Mise à disposition p	137 130		137 130	74 450		62 680	84,19
7084200000 Mise à disposition d	2 150		2 150	2 150			0,00
7084300000 Mise à disposition d	2 150		2 150	2 150			0,00
Chiffre d'affaires Net	1 948 604		1 948 604	1 667 625		280 979	16,85

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue	%
Subventions d'exploitation				293	- 293	-100
7410000000 TVA non perçue récupérable				293	- 293	-100
Reprises sur amortissements et provisions, transfert				4 449	- 4 449	-100
7910000000 Transfert de charges d'exploitation				4 449	- 4 449	-100
Autres produits		2 096		560	1 536	274,29
7580000000 Produits divers de gestion courante		2 096		560	1 536	274,29
Total des produits d'exploitation (I)		1 950 700		1 672 927	277 773	16,60
Achats de matières premières et autres approvisionnement		1 560		1 477	83	5,62
6022000000 Fournitures consommables		1 560		1 477	83	5,62
Autres achats et charges externes		419 888		313 207	106 681	34,06
6061100000 Fournisseur d'eau EDENA		777		777		0,00
6062000000 Fournitures non stockables carburants, lubrifi				78	- 78	-100
6062110000 Carburant VL DN309JD CL		274		1 073	- 799	-74,46
6062120000 Carburant VL DN310JD JLM		135		1 530	- 1 395	-91,18
6062130000 Carburant VL DN311JD TB		619		1 255	- 636	-50,68
6062140000 Carburant VL DN312JD JR		1 150		1 078	72	6,68
6062150000 Carburant VL DN314JD EO		248		545	- 297	-54,50
6062160000 Carburant EH189PR		1 231		1 042	189	18,14
6062200000 Carburant CD977LD		1 429			1 429	N/S
6062300000 Carburant CD185LE		776			776	N/S
6062400000 Carburant CD931LF		1 728			1 728	N/S
6062500000 Carburant CD845LD		1 146			1 146	N/S
6062700000 Carburant CL698RF		414		901	- 487	-54,05
6062800000 Carburant CQ593AA		647		659	- 12	-1,82
6062900000 Frais de carburant à Mayotte				126	- 126	-100
6063000000 fournitures d'entretien & petit équipement		2 564		3 587	- 1 023	-28,52
6064000000 Fournitures de bureaux		11 758		14 369	- 2 611	-18,17
6064100000 reprographie		4 488			4 488	N/S
6064900000 Fournitures de bureau Mayotte		106		140	- 34	-24,29
6110000000 Sous-traitance générale Extérieur		64 338		19 256	45 082	234,12
6111000000 Sous traitance INSET SUD		52 175		21 685	30 490	140,60
6112000000 Sous traitance IMAGEEN		20 000			20 000	N/S
6122700000 Entretien BUROCA		4 080		4 080		0,00
6131100000 LOCATION FONTAINE EDENA				126	- 126	-100
6131400000 Location bureaux sci Cesias				62 265	- 62 265	-100

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
6131900000 Location bureaux Mayotte		6 410	- 6 410	-100
6132000000 LOCATION BUREAUX CESIAS	70 403		70 403	N/S
6135000000 Locations matériels roulants	237	452	- 215	-47,57
6135100000 Location immobilière de bureaux	115	332	- 217	-65,36
6135900000 Location voiture Mayotte	1 710	2 465	- 755	-30,63
6141000000 Charges locatives SCI CESIAS	6 462	6 462		0,00
6150000000 Entretien et réparations		156	- 156	-100
6151100000 Entretien local COSINUS	1 238	3 883	- 2 645	-68,12
6152220000 Entretien réparation CD034LE (JLM)	927	623	304	48,80
6152230000 Entretien réparation CD185LE (EO)	870	150	720	480,00
6152240000 Entretien réparation CD845LD (CL)	615	732	- 117	-15,98
6152250000 Entretien réparation CD931LD (TB)	2 481	893	1 588	177,83
6152260000 Entretien et réparation CL698RF (ML)	1 087	859	228	26,54
6152270000 Entretien réparation CD977LD (AB)	1 357	587	770	131,18
6152280000 Entretien réparation CQ593AA (svce)	785	878	- 93	-10,59
6152290000 Entretien Réparation moto EH-189-PR	1 854	1 374	480	34,93
6152300000 Entretien & réparation ET-008-PD (JR)	70		70	N/S
6152900000 Entretien & réparation à Mayotte	208		208	N/S
6155000000 Entretien & réparation sur bien mobiliers	898		898	N/S
6156000000 Entretien & réparation maintenance	1 162		1 162	N/S
6156100000 Maintenance informatique		233	- 233	-100
6159000000 Maintenance BUROCA		8 075	- 8 075	-100
6159100000 Maintenance Informatique	14 364	11 932	2 432	20,38
6161000000 Multiriques professionnelle	3 330	3 230	100	3,10
6162000000 Assurance décennale professionnelle	43 431	58 819	- 15 388	-26,16
6163000000 Assurance sur véhicules	5 977	4 984	993	19,92
6164000000 Risque d'exploitation IFC	200	200		0,00
6181000000 Documentation générale	873	1 089	- 216	-19,83
6182000000 Formation	3 709	2 147	1 562	72,75
6183000000 Documentations techniques	1 119	959	160	16,68
6226000000 Honoraires	8 060	12 618	- 4 558	-36,12
6226100000 HONORAIRES AUTRES	28 453		28 453	N/S
6227000000 Frais d'actes	44	116	- 72	-62,07
6230000000 Publicité, publications, relations publiques	384	523	- 139	-26,58
6240000000 Transports de biens et transports collectifs d	7 817	10 538	- 2 721	-25,82
6242000000 EXPEDION EXPRESS	1 785		1 785	N/S
6250000000 Déplacements, missions et réceptions	5 541	7 906	- 2 365	-29,91
6256000000 Missions	9 179	6 288	2 891	45,98
6260000000 Frais postaux et frais de télécommunications	3 145	3 006	139	4,62
6261000000 FRANCE TELECOM Standard	2 717	2 316	401	17,31
6261200000 Expéditions express		2 773	- 2 773	-100
6262000000 FRANCE TELECOM FAX	200	394	- 194	-49,24
6262100000 Pack serveur ADSL - IP fixe	2 237	1 912	325	17,00
6262200000 Hébergement nom domaine	239	227	12	5,29
6262300000 Zeop liaison Data	6 858	2 800	4 058	144,93
6263000000 SFR EO 875763	721	980	- 259	-26,43
6263100000 GSM DP 0692667457	577		577	N/S
6264100000 Passerelle 0692 327174	61	74	- 13	-17,57
6265100000 GSM RP 0692 283206	569	789	- 220	-27,88
6266110000 GSM VDB 0692 32 48 84	570	394	176	44,67
6267000000 GSM CC 823320	567	684	- 117	-17,11
6267100000 GSM TB 0692232232	569	808	- 239	-29,58
6268000000 GSM JLM 823327	569	878	- 309	-35,19
6268100000 GSM CHL 0692767091	665	897	- 232	-25,86
6269100000 GSM 821288 Aurélien	584	872	- 288	-33,03
6269900000 GSM PRE Mayotte 0639 100731	529	330	199	60,30
6270000000 Services bancaires et assimilés	1 205	986	219	22,21
6278000000 Droit de garde	265	845	- 580	-68,64
6280000000 Divers	210	760	- 550	-72,37
Impôts, taxes et versements assimilés	23 143	20 832	2 311	11,09
6312000000 Taxe d'apprentissage	4 821	4 757	64	1,35
6313000000 FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINU	9 117		9 117	N/S

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
633300000 Participation des employeurs à la formation pr	471	11 073	- 10 602	-95,75
6351100000 TAXE PROFESSIONNELLE	5 227	1 506	3 721	247,08
6351400000 TAXE SUR VEHICULES DE SOCIETE	2 152	1 035	1 117	107,92
6353000000 Impôts indirects		618	- 618	-100
6354000000 DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	1 356	42	1 314	N/S
6358000000 Autres droits		1 800	- 1 800	-100
Salaires et traitements	871 110	839 691	31 419	3,74
6410000000 Rémunérations du personnel	682 668	658 899	23 769	3,61
6411000000 Rémunération de gérance	32 369	31 208	1 161	3,72
6411100000 Indemnité stagiaire	4 725	4 725		N/S
6412000000 Congés payés	-1 634	5 335	- 6 969	130,63
6413000000 INDEMNITE DE PREAVIS	3 067	2 243	824	36,74
6414000000 Indemnités et avantages divers		1 940	- 1 940	-100
6414100000 Indemnité et avantage divers	62 322	61 256	1 066	1,74
6414200000 INTERESSEMENT	54 017	47 397	6 620	13,97
6415000000 Indemnités JSS	-885	-12 523	11 638	92,93
6416000000 PPE	34 461	43 935	- 9 474	-21,56
Charges sociales	335 678	333 190	2 488	0,75
6451000000 Cotisations à l'URSSAF	228 121	221 518	6 603	2,98
6452000000 CICE	-21 302	-25 080	3 778	15,06
6452100000 Cotisations Mutuelle	9 185	9 030	155	1,72
6453000000 Cotisations aux caisses de retraites	34 268	33 307	961	2,89
6453100000 Cotisation au retraite cadres	33 477	30 651	2 826	9,22
6453200000 Prévoyance	7 700	607	7 093	N/S
6454000000 Cotisations aux ASSEDIC	30 419	29 927	492	1,64
6458000000 PREVOYANCE	2 220	8 936	- 6 716	-75,16
6470000000 Tickets restaurants	11 271	11 606	- 335	-2,89
6475000000 MEDECINE DU TRAVAIL	1 309	1 216	93	7,65
6480000000 CHARGES SOCIALES SUR PROVISION	-990	11 471	- 12 461	108,63
Dotations aux amortissements sur immobilisations	56 651	39 234	17 417	44,39
6811100000 Dotations aux immobilisation incorporelles	8 597	4 719	3 878	82,18
6811200000 Dotations aux immobilisations corporelles	48 054	34 515	13 539	39,23
Dotations aux provisions sur actif circulant	31 136		31 136	N/S
6817400000 Dotations provis créances dou	31 136		31 136	N/S
Autres charges	511	251	260	103,59
6580000000 Charges diverses de gestion courante	511	251	260	103,59
Total des charges d'exploitation (II)	1 739 676	1 547 881	191 795	12,39
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	211 024	125 046	85 978	68,76
Produits financiers de participations	2 525	3 740	- 1 215	-32,49
7617000000 Revenus créances s/participation	2 525	3 740	- 1 215	-32,49
Produits des autres valeurs mobilières et créances	6 130	6 207	- 77	-1,24
7621000000 REVENUS DE TITRES IMMOBILISES	6 130	6 207	- 77	-1,24
Autres intérêts et produits assimilés	2 344	6 348	- 4 004	-63,07
7640000000 Revenus valeurs mobilières de placement	2 344	6 348	- 4 004	-63,07
Reprises sur provisions et transferts de charges	30 860	29 353	1 507	5,13
7866500000 Reprise provision VMP	30 860	29 353	1 507	5,13
Total des produits financiers (V)	41 860	45 648	- 3 788	-8,30
Dotations financières aux amortissements et provisio	12 216	30 860	- 18 644	-60,41
6866500000 dotation provision VMP	12 216	30 860	- 18 644	-60,41
Intérêts et charges assimilées	418	1 113	- 695	-62,44
6611000000 Intérêts des emprunts et dettes		503	- 503	-100
6611200000 Intérêt emprunt Mobilier BNPI	15		15	N/S
6615000000 Intérêts des comptes courants et des dépôts cr	403	610	- 207	-33,93
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de pl	38 546		38 546	N/S
6670000000 Charges nettes de cession des VMP	38 546		38 546	N/S
Total des charges financières (VI)	51 180	31 973	19 207	60,07
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-9 321	13 675	- 22 996	168,16

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	201 704	138 721	62 983	45,40
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 263	19 097	- 16 834	-88,15
7718000000 <i>Autres produits exceptionnels sur op gestion</i>	2 263	19 097	- 16 834	-88,15
Produits exceptionnels sur opérations en capital	47 400	9 922	37 478	377,73
7752000000 <i>Produit de cessions d'éléments d'actif</i>	32 400	9 922	22 478	226,55
7756000000 <i>Immobilisations financières</i>	15 000		15 000	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	49 663	29 019	20 644	71,14
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 911	100	1 811	N/S
6710000000 <i>Charges except s/opération de gestions</i>	1 911		1 911	N/S
6718000000 <i>Autres charges except. s/opération de gestion</i>		100	- 100	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	20 505	10 492	10 013	95,43
6752000000 <i>Valeurs comptable des éléments d'actif cédés</i>	19 755	10 492	9 263	88,29
6756000000 <i>Immobilisations financières</i>	750		750	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	22 416	10 592	11 824	111,63
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	27 246	18 427	8 819	47,86
Impôts sur les bénéfices (X)	30 509	16 227	14 282	88,01
6950000000 <i>Impôts sur les bénéfices</i>	30 509	18 534	11 975	64,61
6990000000 <i>Produits - Reports en arrière des déficits</i>		-2 307	2 307	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 042 223	1 747 594	294 629	16,86
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 843 782	1 606 673	237 109	14,76
RESULTAT NET	198 441	140 921	57 520	40,82
Dont Crédit-bail mobilier	4 080	4 080		0,00
6122700000 <i>Entretien BUROCA</i>	4 080	4 080		0,00

ANNEXE 3.31
SITUATION
COMPTABLE
INSET SUD
au 30 Juin 2019

INSET SUD SARL

12 RUELE FUMA

97430 LE TAMPON

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

édité le 11/09/2019

ACTIF	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
--------------	--	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	13 019	9 509	3 510	0,58	5 227	0,78
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	8 478	5 261	3 217	0,54	3 539	0,53
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	127 356	66 936	60 420	10,06	61 390	9,12
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	5 925		5 925	0,99	8 962	1,33
Autres immobilisations financières	2 473		2 473	0,41	2 473	0,37
TOTAL (I)	157 251	81 706	75 545	12,58	81 592	12,12
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services	21 545		21 545	3,59		
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	671		671	0,11		
Clients et comptes rattachés	247 493	6 692	240 801	40,08	310 131	46,06
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	93		93	0,02		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 401		1 401	0,23	20 265	3,01
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 184		3 184	0,53	9 348	1,39
. Autres	58	6	53	0,01	54	0,01
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	29 939		29 939	4,98	29 939	4,45
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	205 273		205 273	34,17	209 324	31,09
Charges constatées d'avance	14 174		14 174	2,36	1 730	0,26
TOTAL (II)	523 831	6 698	517 133	86,08	580 790	86,26
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	8 049		8 049	1,34	10 902	1,62
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	689 131	88 404	600 727	100,00	673 284	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

Présenté en Euros

Edité le 11/09/2019

PASSIF	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)		du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	30 000	4,99	30 000	4,46
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	3 000	0,50	3 000	0,45
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	356 221	59,30	336 423	49,97
Résultat de l'exercice	-39 249	-6,52	39 798	5,91
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	349 972	58,26	409 221	60,78
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 206	14,52	138 102	20,51
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	44 176	7,35	31 388	4,66
. Organismes sociaux	61 083	10,17	56 076	8,33
. Etat, impôts sur les bénéfiques				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	27 065	4,51	30 281	4,50
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 290	0,88	5 433	0,81
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	25 936	4,32	2 784	0,41
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	250 755	41,74	264 063	39,22
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	600 727	100,00	673 284	100,00

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

Présenté en Euros

Edité le 11/09/2019

COMPTES DE RÉSULTAT	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (6 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	374 752		374 752	100,00	923 436	100,00	-548 684	-59,41
Chiffres d'Affaires Nets	374 752		374 752	100,00	923 436	100,00	-548 684	-59,41
Production stockée			21 545	5,75	-15 000	-1,61	36 545	243,63
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation					408	0,04	-408	-100,00
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					710	0,08	-710	-100,00
Autres produits					204	0,02	-204	-100,00
Total des produits d'exploitation (I)			396 297	105,75	909 758	98,52	-513 461	-56,43
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 125	0,83	5 797	0,63	-2 672	-46,08
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			105 539	28,16	286 609	31,04	-181 070	-63,17
Impôts, taxes et versements assimilés			3 539	0,94	9 286	1,01	-5 747	-61,88
Salaires et traitements			221 036	58,98	408 142	44,20	-187 106	-45,83
Charges sociales			86 404	23,06	141 642	15,34	-55 238	-38,99
Dotations aux amortissements sur immobilisations			15 555	4,15	30 917	3,35	-15 362	-49,88
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant					3 360	0,36	-3 360	-100,00
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			348	0,09	10	0,00	338	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			435 546	116,22	885 765	95,92	-450 219	-50,82
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-39 249	-10,46	23 993	2,60	-63 242	-263,58
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés					792	0,09	-792	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)					792	0,09	-792	-100,00
Dotations financières aux amortissements et provisions					6	0,00	-6	-100,00
Intérêts et charges assimilées					554	0,06	-554	-100,00
Différences négatives de change					18	0,00	-18	-100,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)					578	0,06	-578	-100,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)					214	0,02	-214	-100,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-39 249	-10,46	24 207	2,62	-63 456	-262,13

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

Présenté en Euros

Edité le 11/09/2019

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (6 / 12)	%	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		147	0,02	-147	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		35 807	3,88	-35 807	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (VII)		35 954	3,89	-35 954	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 623	0,50	-4 623	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		13 284	1,44	-13 284	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles (VIII)		17 907	1,94	-17 907	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		18 048	1,95	-18 048	-100,00
Participation des salariés (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)		2 457	0,27	-2 457	-100,00
Total des Produits (I+III+V+VII)	396 297	946 505	102,50	-550 208	-58,12
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	435 546	906 707	98,19	-471 161	-51,95
RÉSULTAT NET	-39 249	39 798	4,31	-79 047	-198,81
	<i>Perte</i>	<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 11/09/2019

ACTIF	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	13 019	9 509	3 510	0,58	5 227	0,78
205000000 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	13 019		13 019	2,17	13 019	1,93
280500000 Concession et droits similaires		9 509	-9 509	-1,57	-7 792	-1,15
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	8 478	5 261	3 217	0,54	3 539	0,53
213500000 Installation générales - Agencement aménagement	8 478		8 478	1,41	8 478	1,26
281350000 Amortissement inst générale, agencement, aménag.		5 261	-5 261	-0,87	-4 939	-0,72
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	127 356	66 936	60 420	10,06	61 390	9,12
218100000 Installation générale, agencement, aménagement	5 244		5 244	0,87	5 244	0,78
218200000 Matériel de transport	69 209		69 209	11,52	69 209	10,28
218300000 Matériel de bureau et matériel informatique	38 620		38 620	6,43	26 075	3,87
218400000 Mobilier	14 282		14 282	2,38	14 282	2,12
281810000 Amortissement inst agenc générale		4 872	-4 872	-0,80	-4 638	-0,68
281820000 Amortissement immob agencement		25 444	-25 444	-4,23	-16 386	-2,42
281830000 Amort. matériels de bureau et informatique		22 813	-22 813	-3,79	-19 041	-2,82
281840000 Amortissement mobilier		13 807	-13 807	-2,29	-13 356	-1,97
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	5 925		5 925	0,99	8 962	1,33
274300000 Prêts au personnel	5 925		5 925	0,99	8 962	1,33
Autres immobilisations financières	2 473		2 473	0,41	2 473	0,37
275000000 Dépôts et cautionnements versés	2 473		2 473	0,41	2 473	0,37
TOTAL (I)	157 251	81 706	75 545	12,58	81 592	12,12
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services	21 545		21 545	3,59		
345100000 Prestations de services en cours	21 545		21 545	3,59		
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	671		671	0,11		
409100000 Frs débiteurs - Avances et acomptes	671		671	0,11		
Clients et comptes rattachés	247 493	6 692	240 801	40,08	310 131	46,06
411000000 CLIENTS	247 493		247 493	41,20	309 562	45,98
416100000 Clients douteux					7 261	1,08
491000000 Provisions pour dépréciation des comptes de clients		6 692	-6 692	-1,10	-6 692	-0,98
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs						
Personnel	93		93	0,02		

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 11/09/2019

ACTIF	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
4211000000 Rémunération du personnel	5		5	0,00		
4212000000 Rémunération de gérance	88		88	0,01		
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices	1 401		1 401	0,23	20 265	3,01
4440000000 Etat - Impôts sur les bénéfices	1 401		1 401	0,23	20 265	3,01
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 184		3 184	0,53	9 348	1,39
4456210000 TVA sur immobilisation à 8,5 %					340	0,05
4456610000 TVA sur biens & services à 8,5 %	3 184		3 184	0,53	9 007	1,34
Autres	58	6	53	0,01	54	0,01
4470000000 Autres impôts, taxes et versements assimilés	58		58	0,01	58	0,01
4571000000 ASSOCIE - Dividendes à payer	1		1	0,00	1	0,00
4572000000 ASSOCIE D ORFELLE					1	0,00
4965000000 PROVISION SUR VMP		6	-6	0,00	-6	0,00
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	29 939		29 939	4,98	29 939	4,45
5081000000 Autres valeurs mobilières	29 939		29 939	4,98	29 939	4,45
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	205 273		205 273	34,17	209 324	31,09
5122000000 BNPI 03095910010	205 256		205 256	34,17	209 307	31,09
5310000000 Caisse siège social	17		17	0,00	17	0,00
Charges constatées d'avance	14 174		14 174	2,36	1 730	0,26
4860000000 Charges constatées d'avance	14 174		14 174	2,36	1 730	0,26
TOTAL (II)	523 831	6 698	517 133	86,08	580 790	86,26
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	8 049		8 049	1,34	10 902	1,62
4818000000 CHARGES A ETALER	8 049		8 049	1,34	10 902	1,62
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	689 131	88 404	600 727	100,00	673 284	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 11/09/2019

PASSIF	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)		du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	
--------	--	--	---	--

Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	30 000	4,99	30 000	4,46
1010000000 Capital	30 000	4,99	30 000	4,46
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	3 000	0,50	3 000	0,45
1061000000 Réserve légale	3 000	0,50	3 000	0,45
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	356 221	59,30	336 423	49,97
1100000000 Report à nouveau (solde créditeur)	356 221	59,30	336 423	49,97
Résultat de l'exercice	-39 249	-6,52	39 798	5,91
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	TOTAL(I)	349 972	409 221	60,78
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	TOTAL(II)			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
	TOTAL (III)			
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 206	14,52	138 102	20,51
4010000000 FOURNISSEURS	42 585	7,09	107 400	15,95
4081000000 Fournisseurs	44 621	7,43	30 702	4,56
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	44 176	7,35	31 388	4,66
4282000000 Dettes provisionnées pour congés à payer	29 653	4,94	6 067	0,90
4282100000 Charges à payer 13 MOIS	14 523	2,42		
4282200000 Dettes provisionnées pour intéressement	0	0,00	25 321	3,76
. Organismes sociaux	61 083	10,17	56 076	8,33
4311000000 Caisse Générale de Sécurité Sociale	12 303	2,05	25 712	3,82
4373000000 Retraite complémentaire CRR	924	0,15	3 415	0,51
4373100000 Retraite complémentaire PRO BTP	25 528	4,25	19 595	2,91
4373200000 AFOI Prévoyance	1 422	0,24	1 842	0,27
4373220000 mutuelle	2 863	0,48	2 719	0,40
4375000000 TICKET RESTAURANT	374	0,06	149	0,02
4386000000 Autres charges à payer	17 670	2,94	2 645	0,39

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 11/09/2019

PASSIF	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)	du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)
. Etat, impôts sur les bénéfices	27 065	30 281
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
4455110000 TVA A DECAISSER	7 857	4 949
4457110000 TVA Collectée à 8,5 %	19 173	25 228
4457112000 TVA Collectée 19.6 Débit CEE	35	104
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 290	5 433
4421000000 Etat - Prélèvement à la source	1 748	
4486000000 ETAT Charges à payer	3 542	5 433
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	25 936	2 784
4110000000 CLIENTS	5 906	2 784
4198000000 AVOIRS A ETABLIR	31	
4572000000 ASSOCIE D ORFELLE	5 999	
4573000000 ASSOCIE BOISSON	2 000	
4574000000 ASSOCIE INSET	2 000	
4575000000 ASSOCIE OTTENWELTER - Dividendes à payer	6 000	
4576000000 ASSOCIE DUVOIS - Dividendes à payer	4 000	
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	250 755	264 063
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	600 727	673 284

COMPTE DE RÉSULTAT		du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (6 / 12)	%			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	374 752		374 752	100,00	923 436	100,00	-548 684	-59,41
706000000 Prestations de services					1 008	0,11	-1 008	-100,00
706100000 Prestations service AMO sous	37 850		37 850	10,10	122 636	13,28	-84 786	-69,13
7061010000 Prestation service MOE	217 519		217 519	58,04	573 123	62,06	-355 604	-62,04
7061020000 Prestation de service AMO	47 820		47 820	12,76	55 185	5,98	-7 365	-13,34
7061040000 Prestation de service DIAG	7 660		7 660	2,04	22 528	2,44	-14 868	-65,99
7061060000 Prestation de service SSI	1 087		1 087	0,29	71 476	7,74	-70 389	-98,47
7061070000 Prestation Moe Chantier PUC	5 660		5 660	1,51	12 977	1,41	-7 317	-56,37
7061100000 Prestations de services en insta	500		500	0,13			500	N/S
7061300000 Prestation de service à l'export	7 095		7 095	1,89	11 956	1,29	-4 861	-40,65
7080000000 Produits des activités annexes					273	0,03	-273	-100,00
7081000000 Mise à disposition personnel IN	49 560		49 560	13,22	52 274	5,66	-2 714	-5,18
Chiffres d'Affaires Nets	374 752		374 752	100,00	923 436	100,00	-548 684	-59,41
Production stockée			21 545	5,75	-15 000	-1,61	36 545	243,63
7134000000 Variation des en-cours de production de services			21 545	5,75			21 545	N/S
7134500000 ETUDES EN COURS					-15 000	-1,61	15 000	-100,00
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation					408	0,04	-408	-100,00
7410000000 TVA NON PERCUE					408	0,04	-408	-100,00
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					710	0,08	-710	-100,00
7910000000 Transfert de charges d'exploitation					710	0,08	-710	-100,00
Autres produits					204	0,02	-204	-100,00
7580000000 Produits divers de gestion courante					204	0,02	-204	-100,00
Total des produits d'exploitation (I)			396 297	105,75	909 758	98,52	-513 461	-56,43
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 125	0,83	5 797	0,63	-2 672	-46,08
6022000000 Fournitures consommables			350	0,09	363	0,04	-13	-3,57
6022100000 Combustible			703	0,19	1 135	0,12	-432	-38,05
6022200000 Combustible CLIO BLANCHE 632 BXF			901	0,24	2 058	0,22	-1 157	-56,21
6022300000 Combustible CLIO AB-126-DQ			797	0,21	1 814	0,20	-1 017	-56,05
6022400000 Combustible CLIO DO AB-357-DP			374	0,10	391	0,04	-17	-4,34
6022500000 Combustible					37	0,00	-37	-100,00
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			105 539	28,16	286 609	31,04	-181 070	-63,17
6061000000 Eau, énergie,...			245	0,07	365	0,04	-120	-32,87
6063000000 Fournitures d'entretien & petites équipements			2 576	0,69	1 987	0,22	589	29,64
6064000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES			1 170	0,31	3 342	0,36	-2 172	-64,98
6064100000 reprographie			1 690	0,45	5 328	0,58	-3 638	-68,27
6110000000 Sous-traitance générale externe			20 501	5,47	11 235	1,22	9 266	82,47
6112000000 Sous-traitance INSET			18 990	5,07	148 505	16,08	-129 515	-87,20
6113000000 Sous-traitance IMAGEEN			2 000	0,53	3 000	0,32	-1 000	-33,32
6115000000 CONCEPT					2 000	0,22	-2 000	-100,00
6132000000 LOCATION SCI METRONOME			13 717	3,66	26 987	2,92	-13 270	-49,16
6135000000 Locations matériels roulants					96	0,01	-96	-100,00
6135200000 ALLIANCE BUREAUTIQUE			1 002	0,27	1 984	0,21	-982	-49,49
6135300000 GOOGLE STOCKAGE			82	0,02	165	0,02	-83	-50,29
6141000000 Charges locatives SCI Métropole			3 512	0,94	5 856	0,63	-2 344	-40,02
6150000000 Entretien et réparations			666	0,18	443	0,05	223	50,34
6150100000 Entretien & réparation local SCI					640	0,07	-640	-100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 11/09/2019

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (6 / 12)	%		
6153100000 Entretien clio DO 364BVJ	1 044	0,28	1 154	0,12	-110	-9,52
6153200000 Entretien clio AB 126 DQ	482	0,13	763	0,08	-281	-36,82
6153400000 Entretien CAPTUR DN 317 JD - Romain BOISSON	458	0,12	893	0,10	-435	-48,70
6154000000 Entretien photocopieur BUROCA	1 576	0,42	2 967	0,32	-1 391	-46,87
6156100000 Maintenance informatique AMCI	8 352	2,23	11 339	1,23	-2 987	-26,33
6161100000 Assurance VL 364BVJ974 DO	331	0,09	682	0,07	-351	-51,46
6161200000 Assurance 632 BXF JLMO	331	0,09	650	0,07	-319	-49,07
6161400000 ASSURANCE CLIO BLANCHE	331	0,09	713	0,08	-382	-53,57
6161500000 Assurance CLio CK-648-BA	285	0,08	571	0,06	-286	-50,08
6164000000 Assurance décennale et professionnelle	13 000	3,47	30 719	3,33	-17 719	-57,67
6170000000 Etudes et recherches			645	0,07	-645	-100,00
6181000000 Documentation générale			178	0,02	-178	-100,00
6183000000 Documentation technique	991	0,26	1 361	0,15	-370	-27,18
6185000000 Frais de colloque, séminaires			3 844	0,42	-3 844	-100,00
6226000000 Honoraires	4 613	1,23	7 343	0,80	-2 730	-37,17
6227000000 Frais d'actes	3	0,00	136	0,01	-133	-97,78
6240000000 Transports de biens et transports collectifs du personnel			35	0,00	-35	-100,00
6241000000 Transport sur achats			76	0,01	-76	-100,00
6244000000 Transports administratifs	430	0,11			430	N/S
6250000000 Déplacements, missions et réceptions	1 226	0,33	1 561	0,17	-335	-21,45
6256000000 Missions			1 035	0,11	-1 035	-100,00
6257000000 Réceptions	1 889	0,50	852	0,09	1 037	121,71
6260000000 Frais postaux et frais de télécommunications	93	0,02	609	0,07	-516	-84,72
6262000000 France télécom fax 0262271298			74	0,01	-74	-100,00
6263000000 GSM DO 0692823329	334	0,09	607	0,07	-273	-44,97
6263100000 GSM JC 0692883256	312	0,08	657	0,07	-345	-52,50
6263200000 GSM JLMO 0692675503			47	0,01	-47	-100,00
6263300000 GSM DH - 0692 883256	285	0,08	587	0,06	-302	-51,44
6263500000 GSM Bureau 0692 65 88 12	35	0,01	78	0,01	-43	-55,12
6263600000 GSM RB 0692 67 55 03	283	0,08	534	0,06	-251	-46,99
6264000000 Internet Wanadoo	1 715	0,46	3 429	0,37	-1 714	-49,98
6270000000 Services bancaires et assimilés	279	0,07	249	0,03	30	12,05
6280000000 Divers	712	0,19	287	0,03	425	148,08
Impôts, taxes et versements assimilés	3 539	0,94	9 286	1,01	-5 747	-61,88
6312000000 TAXE D'APPRENTISSAGE	1 175	0,31	2 533	0,27	-1 358	-53,60
6313000000 Participation des employeurs à la formation professionnelle	927	0,25			927	N/S
6333000000 Participation des employeurs à la formation professionnel co			2 809	0,30	-2 809	-100,00
6351100000 Taxe professionnelle	1 093	0,29	2 187	0,24	-1 094	-50,01
6351400000 Taxe sur les véhicules de société	344	0,09	688	0,07	-344	-49,99
6378000000 CARTES GRISES			1 069	0,12	-1 069	-100,00
Salaires et traitements	221 036	58,98	408 142	44,20	-187 106	-45,83
6411000000 Rémunération du personnel	169 264	45,17	329 478	35,68	-160 214	-48,62
6411200000 Rémunération de gérance	4 275	1,14	9 092	0,98	-4 817	-52,97
6412000000 Congés payés	23 586	6,29	-3 430	-0,36	27 016	787,64
6413000000 Plan Epargne Entreprise	10 246	2,73	20 092	2,18	-9 846	-48,99
6413100000 Primes et gratifications	14 523	3,88	27 590	2,99	-13 067	-47,35
6413200000 INDEMNITES CGSS MALADIE	-858	-0,22			-858	N/S
6414200000 INTERESSEMENT			25 321	2,74	-25 321	-100,00
Charges sociales	86 404	23,06	141 642	15,34	-55 238	-38,99
6451000000 Cotisations à l'URSSAF	42 144	11,25	99 686	10,80	-57 542	-57,71
6452000000 CICE			-18 975	-2,04	18 975	-100,00
6453000000 Cotisations aux caisses de retraites	3 227	0,86	16 609	1,80	-13 382	-80,56
6453200000 Caisse retraite PRO BTP	10 676	2,85	14 593	1,58	-3 917	-26,83
6453300000 AFOI Prévoyance	2 228	0,59	4 630	0,50	-2 402	-51,87
6453400000 mutuelle	2 901	0,77	5 373	0,58	-2 472	-46,00
6454000000 Cotisations aux ASSEDIC	6 967	1,86	15 311	1,66	-8 344	-54,49
6471000000 TICKET RESTAURANT	2 910	0,78	5 138	0,56	-2 228	-43,35
6475000000 Médecine du travail	327	0,09	655	0,07	-328	-50,07
6480000000 Autres charges du personnel	15 025	4,01	-1 375	-0,14	16 400	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	15 555	4,15	30 917	3,35	-15 362	-49,68

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (6 / 12)	%		
6811100000 Dotations immobilisation incorporelle	1 717	0,46	3 503	0,38	-1 786	-50,97
6811200000 Dotations immobilisation corporelle	13 838	3,69	27 414	2,97	-13 576	-49,51
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 360	0,36	-3 360	-100,00
6817400000 Créances			3 360	0,36	-3 360	-100,00
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	348	0,09	10	0,00	338	N/S
6510000000 Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, pro	335	0,09			335	N/S
6580000000 Autres charges diverses de gestion courante	13	0,00	10	0,00	3	30,00
Total des charges d'exploitation (II)	435 546	116,22	885 765	95,92	-450 219	-50,82
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-39 249	-10,46	23 993	2,80	-63 242	-263,58
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			792	0,09	-792	-100,00
7631000000 Intérêts des créances commerciales			792	0,09	-792	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			792	0,09	-792	-100,00
Dotations financières aux amortissements et provisions			6	0,00	-6	-100,00
6866500000 DOTATION PROVISION SUR VMP			6	0,00	-6	-100,00
Intérêts et charges assimilées			554	0,06	-554	-100,00
6611600000 INTERETS SUR EMPRUNTS			3	0,00	-3	-100,00
6615000000 Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs			551	0,06	-551	-100,00
Différences négatives de change			18	0,00	-18	-100,00
6660000000 Pertes de change			18	0,00	-18	-100,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)			578	0,06	-578	-100,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			214	0,02	-214	-100,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-39 249	-10,46	24 207	2,62	-63 456	-262,13
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			147	0,02	-147	-100,00
7718000000 produits exceptionnels			147	0,02	-147	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			35 807	3,88	-35 807	-100,00
7750000000 Produits des cessions éléments d'actif			35 807	3,88	-35 807	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			35 954	3,89	-35 954	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			4 623	0,50	-4 623	-100,00
6718000000 Autres charges except. sur opération de gestion			4 623	0,50	-4 623	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			13 284	1,44	-13 284	-100,00
6752000000 Valeurs comptable des éléments d'actif cédés			13 284	1,44	-13 284	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			17 907	1,94	-17 907	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			18 048	1,95	-18 048	-100,00
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			2 457	0,27	-2 457	-100,00
6950000000 Impôts sur les bénéfices			2 457	0,27	-2 457	-100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 11/09/2019

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (6 / 12)	%
Total des Produits (I+III+V+VII)	396 297	105,75	946 505	102,50	-550 208	-58,12
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	435 546	116,22	906 707	98,19	-471 161	-51,95
RÉSULTAT NET	-39 249 <i>Perte</i>	-10,46	39 798 <i>Bénéfice</i>	4,31	-79 047	-198,61
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

ANNEXE 3.32

SITUATION

COMPTABLE

INSET SUD

au 31 décembre 2018

Béatrice BOERAEVE

Expert Comptable

INSET SUD S A R L

ETATS FINANCIERS
EXERCICE DU 01/01/2018 au 31/12/2018



Inscrit au tableau de l'Ordre des
Experts Comptable de la Réunion

41.Rue PHILIBERT.CITE DES FLEURS .97400 .LA REUNION

Tél : (0262) 29.17.70 Fax : (0262) 97.17.11 e-mail : boerave@orange.fr

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale acceptant à ce titre le règlement par chèque libellé à son nom
N° SIRET : 392 395 422 00059

INSET SUD SARL

Numéro SIRET : 44933587600032

12 RUELLE FUMA
97430 LE TAMPON

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2018 au 31/12/2018

Sommaire

Attestation d'Examen limité	1
Bilan INSET SUD	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	<i>2</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>2</i>
PASSIF	3
<i>Capitaux Propres</i>	<i>3</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>3</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>3</i>
Compte de résultat INSET SUD	4
Soldes intermédiaires de gestion	6
Annexes Légales 2019	8
Bilan détaillé	22
ACTIF	22
<i>Actif immobilisé</i>	<i>22</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>22</i>
PASSIF	24
<i>Capitaux Propres</i>	<i>24</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>24</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>24</i>
Compte de résultat détaillé	25

Attestation d'Examen limité**ATTESTATION**

d'expert comptable

MISSION D'EXAMEN LIMITE DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission d'Examen limité des comptes annuels de l'entreprise INSET SUD SARL pour l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission d'examen limité.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la régularité et la sincérité des comptes annuels, ni l'image fidèle donnée par ceux-ci du patrimoine, du résultat et de la situation financière de l'entreprise *INSET SUD SARL* à la fin de cet exercice.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 27 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	673 283,81 Euros
chiffre d'affaires	923 435,75 Euros
résultat net comptable	39 797,93 Euros

Fait à SAINT-DENIS
Le 27/03/2019

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet BOERAEVE BEATRICE

Bilan INSET SUD

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<i>Actif immobilisé</i>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	13 019	7 792	5 227		5 227
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	8 478	4 939	3 539	-4 614	8 153
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	114 811	53 420	61 390	31 230	30 160
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	8 962		8 962	12 000	- 3 038
Autres immobilisations financières	2 473		2 473	2 473	
TOTAL (I)	147 744	66 152	81 592	41 089	40 503
<i>Actif circulant</i>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens				15 000	- 15 000
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	316 823	6 692	310 131	147 762	162 369
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	20 265		20 265	18 587	1 678
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 348		9 348	8 208	1 140
. Autres	60	6	54	598	- 544
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	29 939		29 939	29 947	- 8
Disponibilités	209 324		209 324	409 875	- 200 551
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	1 730		1 730	1 208	522
TOTAL (II)	587 488	6 698	580 790	631 184	- 50 394
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	10 902		10 902		10 902
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	746 133	72 850	673 284	672 273	1 011

Bilan INSET SUD (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	30 000	30 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	3 000	3 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	336 423	311 171	25 252
Résultat de l'exercice	39 798	50 502	- 10 704
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	409 221	394 674	14 547
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts		1 476	- 1 476
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 102	151 306	- 13 204
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	31 388	32 032	- 644
. Organismes sociaux	56 076	54 349	1 727
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	30 281	29 157	1 124
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 433	5 449	- 16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 784	3 829	- 1 045
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	264 063	277 600	- 13 537
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	673 284	672 273	1 011

Compte de résultat INSET SUD

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total			
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services	923 436		923 436	827 073		96 363	11,65
Chiffres d'affaires Nets	923 436		923 436	827 073		96 363	11,65
Production stockée			-15 000	15 000		-30 000	200,00
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			408			408	N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			710	16 027		-15 317	-95,57
Autres produits			204	2		202	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			909 758	858 101		51 657	6,02
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 797	5 392		405	7,51
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes			286 609	237 873		48 736	20,49
Impôts, taxes et versements assimilés			9 286	8 730		556	6,37
Salaires et traitements			408 142	392 767		15 375	3,91
Charges sociales			141 642	137 056		4 586	3,35
Dotations aux amortissements sur immobilisations			30 917	21 934		8 983	40,95
Dotations aux provisions sur immobilisations							
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 360			3 360	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges							
Autres charges			10	5		5	100,00
Total des charges d'exploitation (II)			885 765	803 757		82 008	10,20
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			23 993	54 344		-30 351	-55,85
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
Produits financiers de participations							
Produits des autres valeurs mobilières et créances							
Autres intérêts et produits assimilés			792			792	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
Total des produits financiers (V)			792			792	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions			6			6	N/S
Intérêts et charges assimilées			554	708		-154	-21,75
Différences négatives de change			18	5		13	260,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement							
Total des charges financières (VI)			578	713		-135	-18,93
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			214	-713		927	130,01
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			24 207	53 631		-29 424	-54,86

Compte de résultat INSET SUD (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	147		147	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	35 807		35 807	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	35 954		35 954	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 623		4 623	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	13 284		13 284	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	17 907		17 907	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	18 048		18 048	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 457	3 129	- 672	-21,48
Total des Produits (I+III+V+VII)	946 505	858 101	88 404	10,30
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	906 707	807 599	99 108	12,27
RESULTAT NET	39 798	50 502	- 10 704	-21,20
Dont Crédit-bail mobilier		2 400	- 2 400	-100
Dont Crédit-bail immobilier				

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	923 436	827 073	96 363	11,65
+ Production stockée	-15 000	15 000	- 30 000	200,00
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	908 436	842 073	66 363	7,88
- Matières premières et approvisionnements consommés	5 797	5 392	405	7,51
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)	902 638	836 681	65 957	7,88
Taux de marge brute sur production	99,36 %	99,36 %		
Marge brute globale (I + II)	902 638	836 681	65 957	7,88
Taux de marge brute globale	99,36 %	99,36 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	286 609	237 873	48 736	20,49
Valeur ajoutée produite	616 030	598 808	17 222	2,88
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	67,81 %	71,11 %		
+ Subventions d'exploitation	408		408	N/S
- Impôts, taxes et versements assimilés	9 286	8 730	556	6,37
- Salaires et traitements	408 142	392 767	15 375	3,91
- Charges sociales	141 642	137 056	4 586	3,35
Excédent brut d'exploitation	57 367	60 254	- 2 887	-4,79
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	6,31 %	7,16 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	30 917	21 934	8 983	40,95
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant	3 360		3 360	N/S
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	204	2	202	N/S
- Autres charges de gestion courante	10	5	5	100,00
+ Transfert de charges d'exploitation	710	16 027	- 15 317	-95,57
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	23 993	54 344	- 30 351	-55,85
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	2,64 %	6,45 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	792		792	N/S
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions	6	6		N/S
- Intérêts et charges assimilés	554	708	- 154	-21,75
- Différences négatives de change	18	5	13	260,00
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	24 207	53 631	- 29 424	-54,86
Résultat courant / chiffre d'affaires	2,66 %	6,37 %		

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	147		147	N/S
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	35 807		35 807	N/S
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 623		4 623	N/S
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	13 284		13 284	N/S
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	18 048		18 048	N/S
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	2 457	3 129	- 672	-21,48
Résultat net Comptable	39 798	50 502	- 10 704	-21,20
Résultat net / chiffre d'affaires	4,38 %	6,00 %		

Annexes Légales 2019

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 673 283,81 E
et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 39 797,93 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Rémunérations des dirigeants
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

LE MONTANT DU CICE POUR L'ANNEE 2019 EST DE 18975 –

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016

- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

NEANT

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	8 705		8 730
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			3 865
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	13 546		578
Matériel de transport	61 149		69 209
Matériel de bureau, informatique, mobilier	51 744		5 359
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	126 440		79 011
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	14 473		
TOTAL	14 473		
TOTAL GENERAL	149 618		87 741

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		4 416	13 019	13 019
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			8 478	8 478
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements		4 266	5 244	5 244
Matériel de transport		61 149	69 209	69 209
Matériel de bureau, informatique, mobilier		16 746	40 357	40 357
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		82 161	123 289	123 289
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		3 038	11 435	11 435
TOTAL		3 038	11 435	11 435
TOTAL GENERAL		89 615	147 744	147 743

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	8 705	3 503	4 416	7 792
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	4 614	326		4 939
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	8 135	769	4 266	4 638
Matériel de transport	44 531	19 720	47 865	16 386
Matériel de bureau, informatique, mobilier	42 544	6 599	16 746	32 397
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	99 823	27 414	68 878	58 360
TOTAL GENERAL	108 528	30 917	73 293	66 152

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	3 503				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	326				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	769				
Matériel de transport	19 720				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	6 599				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	27 414				
TOTAL GENERAL	30 917				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				10 902
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
	3 332	3 360		6 692
		6		6
TOTAL Dépréciations	3 332	3 366		6 698
TOTAL GENERAL	3 332	3 366		6 698
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		3 360 6		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	8 962		8 962
Autres immobilisations financières	2 473		2 473
Clients douteux ou litigieux	7 261	7 261	
Autres créances clients	309 562	309 562	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	20 265	20 265	
- T.V.A	9 348	9 348	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	58	58	
- Divers			
Groupe et associés	2	2	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	1 730	1 730	
TOTAL GENERAL	359 660	348 225	11 435
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice	3 038		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	138 102	138 102		
Personnel et comptes rattachés	31 388	31 388		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 076	56 076		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	30 281	30 281		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	5 433	5 433		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	2 784	2 784		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	264 063	264 063		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 476			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		37 305	
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		90 275	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 702
Dettes fiscales et sociales	39 466
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	70 168

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 730	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	1 730	

Commentaires :

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler	10 902	
TOTAL	10 902	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 000	15,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 000	15,00

Commentaires :

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	923 436
TOTAL	923 436

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	923 436
TOTAL	923 436

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	24 207	
Résultat exceptionnel (et participation)	18 048	
Résultat comptable	39 609	

Commentaires :

Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES :	
- des organes d'administration	9 092
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	7	

Commentaires :

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Durée de l'exercice	12 mois				
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	923 436	827 073	762 032	714 333	705 973
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	76 538	75 565	103 337	63 017	86 548
c) Impôt sur les bénéfices	2 646	3 129	7 332	2 655	4 378
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	73 892	72 436	96 005	60 362	82 170
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	39 609	50 502	74 791	38 292	61 913
f) Montants des bénéfices distribués		25 251	37 395		
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	7	7			
b) Montant de la masse salariale	408 142	392 767	400 184	403 565	374 240
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	141 642	137 056	137 968	130 489	125 424

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Concessions, brevets, droits similaires	13 019	7 792	5 227		5 227
205000000 Concessions et droits similaires, br	13 019		13 019	8 705	4 314
280500000 Concession et droits similaires		7 792	-7 792	-8 705	913
Constructions	8 478	4 939	3 539	-4 614	8 153
213500000 Installation générales - Agencement	8 478		8 478		8 478
281350000 Amortissement inst générale, agencem		4 939	-4 939	-4 614	- 325
Autres immobilisations corporelles	114 811	53 420	61 390	31 230	30 160
218100000 Installation générale, agencement, a	5 244		5 244	13 546	- 8 302
218200000 Matériel de transport	69 209		69 209	61 149	8 060
218300000 Matériel de bureau et matériel infor	26 075		26 075	37 463	- 11 388
218400000 Mobilier	14 282		14 282	14 282	
281810000 Amortissement inst agenc générale		4 638	-4 638	-8 135	3 497
281820000 Amortissement immob agencement		16 386	-16 386	-44 531	28 145
281830000 Amort. matériels de bureau et inform		19 041	-19 041	-31 120	12 079
281840000 Amortissement mobilier		13 356	-13 356	-11 425	- 1 931
Prêts	8 962		8 962	12 000	- 3 038
274300000 Prêts au personnel	8 962		8 962	12 000	- 3 038
Autres immobilisations financières	2 473		2 473	2 473	
275000000 Dépôts et cautionnements versés	2 473		2 473	2 473	
TOTAL (I)	147 744	66 152	81 592	41 089	40 503
Actif circulant					
En-cours de production de services				15 000	- 15 000
345100000 Prestations de services en cours				15 000	- 15 000
Clients et comptes rattachés	316 823	6 692	310 131	147 762	162 369
411000000 CLIENTS	309 562		309 562	147 479	162 083
416100000 Clients douteux	7 261		7 261	3 615	3 646
491000000 Provisions pour dépréciation des com		6 692	-6 692	-3 332	- 3 360
. Etat, impôts sur les bénéfices	20 265		20 265	18 587	1 678
444000000 Etat - Impôts sur les bénéfices	20 265		20 265	18 587	1 678
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 348		9 348	8 208	1 140
4456210000 TVA sur immobilisation à 8,5 %	340		340		340
4456610000 TVA sur biens & services à 8,5 %	9 007		9 007	8 021	986
4458600000 Taxes sur le chiffre d'affaires sur				187	- 187
. Autres	60	6	54	598	- 544
409800000 AVOIRS A OBTENIR				597	- 597
447000000 Autres impôts, taxes et versements a	58		58		58
457100000 ASSOCIE CAMBOULIVE - Dividendes à pa	1		1	0	1
457200000 ASSOCIE INCOM - Dividendes à payer	1		1	0	1
496500000 PROVISION SUR YMP		6	-6		- 6
Valeurs mobilières de placement	29 939		29 939	29 947	- 8
508100000 Autres valeurs mobilières	29 939		29 939	29 947	- 8
Disponibilités	209 324		209 324	409 875	- 200 551
512200000 BNPI 03095910010	209 307		209 307	409 847	- 200 540
531000000 Caisse siège social	17		17	28	- 11
Charges constatées d'avance	1 730		1 730	1 208	522
4860000000 Charges constatées d'avance	1 730		1 730	1 208	522
TOTAL (II)	587 488	6 698	580 790	631 184	- 50 394
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	10 902		10 902		10 902
4818000000 CHARGES A ETALER	10 902		10 902		10 902

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
TOTAL ACTIF (0 à V)	746 133	72 850	673 284	672 273	1 011

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	30 000	30 000	
1010000000 Capital	30 000	30 000	
Réserve légale	3 000	3 000	
1061000000 Réserve légale	3 000	3 000	
Report à nouveau	336 423	311 171	25 252
1100000000 Report à nouveau (solde créditeur)	336 423	311 171	25 252
Résultat de l'exercice	39 798	50 502	- 10 704
TOTAL (I)	409 221	394 674	14 547
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Emprunts		1 476	- 1 476
1640000000 Emprunts auprès des établissements de crédit		1 476	- 1 476
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 102	151 306	- 13 204
4010000000 FOURNISSEURS	107 400	121 193	- 13 793
4081000000 Fournisseurs	30 702	30 114	588
. Personnel	31 388	32 032	- 644
4251000000 Avance & acompte du personnel		5	- 5
4282000000 Dettes provisionnées pour congés à payer	6 067	9 497	- 3 430
4282200000 Dettes provisionnées pour intéressement	25 321	22 530	2 791
. Organismes sociaux	56 076	54 349	1 727
4311000000 Caisse Générale de Sécurité Sociale	25 712	25 681	31
4373000000 Retraite complémentaire CRR	3 415	7 559	- 4 144
4373100000 Retraite complémentaire PRO BTP	19 595	12 400	7 195
4373200000 AFOI Prévoyance	1 842		1 842
4373220000 mutuelle	2 719		2 719
4375000000 TICKET RESTAURANT	149	185	- 36
4386000000 Autres charges à payer	2 645	8 525	- 5 880
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	30 281	29 157	1 124
4455110000 TVA A DECAISSER	4 949	17 652	- 12 703
4457110000 TVA Collectée à 8,5 %	25 228	11 146	14 082
4457112000 TVA Collectée 19.6 Débit CEE	104	359	- 255
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 433	5 449	- 16
4486000000 ETAT Charges à payer	5 433	5 449	- 16
Autres dettes	2 784	3 829	- 1 045
4110000000 CLIENTS	2 784	437	2 347
4198000000 AVOIRS A ETABLIR		3 392	- 3 392
TOTAL (IV)	264 063	277 600	- 13 537
TOTAL PASSIF (I à V)	673 284	672 273	1 011

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	923 436		923 436	827 073	96 363	11,65
706000000 Prestations de servi	1 008		1 008	-1 008	2 016	200,00
706100000 Prestations service	122 636		122 636	84 916	37 720	44,42
7061010000 Prestation service M	573 123		573 123	536 699	36 424	6,79
7061020000 Prestation de servic	55 185		55 185	41 155	14 030	34,09
7061040000 Prestation de servic	22 528		22 528	28 583	-6 055	-21,18
7061060000 Prestation de servic	71 476		71 476	70 797	679	0,96
7061070000 Prestation Moe Chant	12 977		12 977	26 891	-13 914	-51,74
7061100000 Prestations de servi				4 770	-4 770	-100
7061300000 Prestation de servic	11 956		11 956	12 586	-630	-5,01
7080000000 Produits des activit	273		273		273	N/S
7081000000 Mise à disposition p	52 274		52 274	21 685	30 589	141,06
Chiffre d'affaires Net	923 436		923 436	827 073	96 363	11,65

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	Production stockée		-15 000	15 000	-30 000
7134500000 ETUDES EN COURS		-15 000	15 000	-30 000	200,00
Subventions d'exploitation		408		408	N/S
7410000000 TVA NON PERCUE		408		408	N/S
Reprises sur amortissements et provisions, transfert		710	16 027	-15 317	-95,57
7910000000 Transfert de charges d'exploitation		710	16 027	-15 317	-95,57
Autres produits		204	2	202	N/S
7580000000 Produits divers de gestion courante		204	2	202	N/S
Total des produits d'exploitation (I)		909 758	858 101	51 657	6,02
Achats de matières premières et autres approvisionne		5 797	5 392	405	7,51
6022000000 Fournitures consommables		363	438	-75	-17,12
6022100000 Combustible		1 135	1 147	-12	-1,05
6022200000 Combustible CLIO BLANCHE 632 BXF		2 058	2 115	-57	-2,70
6022300000 Combustible CLIO AB-126-DQ		1 814	1 591	223	14,02
6022400000 Combustible CLIO DO AB-357-DP		391		391	N/S
6022500000 Combustible		37	100	-63	-63,00
Autres achats et charges externes		286 609	237 873	48 736	20,49
6061000000 Eau, énergie,...		365	388	-23	-5,93
6063000000 Fournitures d'entretien & petites équipements		1 987	4 227	-2 240	-52,99
6064000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		3 342	2 207	1 135	51,43
6064100000 reprographie		5 328	7 337	-2 009	-27,38
6110000000 Sous-traitance générale externe		11 235	15 700	-4 465	-28,44
6112000000 Sous-traitance INSET		148 505	83 967	64 538	76,86
6113000000 Sous-traitance IMAGEEN		3 000		3 000	N/S
6115000000 CONCEPT		2 000	3 250	-1 250	-38,46
6122500000 SOREFI COPIEUR			2 400	-2 400	-100
6131100000 Location SCI METRONOME			26 707	-26 707	-100
6132000000 LOCATION METRONOME		26 987		26 987	N/S
6135000000 LocationsEDENA		96	152	-56	-36,84
6135100000 Location AUTOMOBILE			3 619	-3 619	-100
6135200000 ALLIANCE BUREAUTIQUE		1 984		1 984	N/S
6135300000 GOOGLE STOCKAGE		165		165	N/S
6141000000 Charges locatives SCI Métronome		5 856	5 856		0,00
6150000000 Entretien et réparations		443	781	-338	-43,28
6150100000 Entretien & réparation local SCI		640		640	N/S
6153000000 Entretien et réparation CLIO 632BXF			400	-400	-100
6153100000 Entretien clio DO 364BVJ		1 154	1 991	-837	-42,04
6153200000 Entretien clio AB 126 DQ		763	11 072	-10 309	-93,11
6153400000 Entretien CAPTUR DN 317 JD - Romain BOISSON		893	2 730	-1 837	-67,29

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
6154000000 Entretien photocopieur BUROCA	2 967	3 891	- 924	-23,75
6156100000 Maintenance informatique AMCI	11 339	9 527	1 812	19,02
6161100000 Assurance VL 364BVJ974 DO	682	536	146	27,24
6161200000 Assurance 632 BXF JLMO	650	553	97	17,54
6161400000 ASSURANCE CLIO BLANCHE	713	565	148	26,19
6161500000 Assurance CLio CK-648-BA	571		571	N/S
6164000000 Assurance décennale et professionnelle	30 719	30 114	605	2,01
6170000000 Etudes et recherches	645	504	141	27,98
6181000000 Documentation générale	178	416	- 238	-57,21
6182000000 Formation		321	- 321	-100
6183000000 Documentation technique	1 361	1 301	60	4,61
6185000000 Frais de colloque, séminaires	3 844		3 844	N/S
6226000000 Honoraires	7 343	5 466	1 877	34,34
6227000000 Frais d'actes	136	8	128	N/S
6240000000 Transports de biens et transports collectifs d	35	78	- 43	-55,13
6241000000 Transport sur achats	76		76	N/S
6244000000 Transports administratifs		467	- 467	-100
6250000000 Déplacements, missions et réceptions	1 561		1 561	N/S
6256000000 Missions	1 035	983	52	5,29
6257000000 Réceptions	852	3 278	- 2 426	-74,01
6260000000 Frais postaux et frais de télécommunications	609	536	73	13,62
6261000000 France télécom ligne 0262270328		854	- 854	-100
6262000000 France télécom fax 0262271298	74	792	- 718	-90,66
6263000000 GSM DO 0692823329	607	804	- 197	-24,50
6263100000 GSM JC 0692883256	657	906	- 249	-27,48
6263200000 GSM JLMO 0692675503	47		47	N/S
6263300000 GSM DH - 0692 883256	587	529	58	10,96
6263500000 GSM Bureau 0692 65 88 12	78	146	- 68	-46,58
6263600000 GSM RB 0692 67 55 03	534	814	- 280	-34,40
6264000000 Internet Wanadoo	3 429	1 407	2 022	143,71
6270000000 Services bancaires et assimilés	249	254	- 5	-1,97
6280000000 Divers	287	40	247	617,50
Impôts, taxes et versements assimilés	9 286	8 730	556	6,37
6312000000 TAXE D'APPRENTISSAGE	2 533	2 395	138	5,76
6333000000 Participation des employeurs à la formation pr	2 809	3 094	- 285	-9,21
6351100000 Taxe professionnelle	2 187	2 045	142	6,94
6351400000 Taxe sur les véhicules de société	688	678	10	1,47
6353000000 Impôts indirects		125	- 125	-100
6354000000 Droit d'enregistrement et de timbres		394	- 394	-100
6378000000 CARTES GRISES	1 069		1 069	N/S
Salaires et traitements	408 142	392 767	15 375	3,91
6411000000 Rémunération du personnel	329 478	317 886	11 592	3,65
6411200000 Rémunération de gérance	9 092	8 683	409	4,71
6412000000 Congés payés	-3 430	-4 883	1 453	29,76
6413000000 Plan Epargne Entreprise	20 092	21 968	- 1 876	-8,54
6413100000 Primes et gratifications	27 590	26 665	925	3,47
6413200000 INDEMNITES CGSS MALADIE		-82	82	-100
6414200000 INTERESSEMENT	25 321	22 530	2 791	12,39
Charges sociales	141 642	137 056	4 586	3,35
6451000000 Cotisations à l'URSSAF	99 686	97 110	2 576	2,65
6452000000 CICE	-18 975	-18 482	- 493	2,67
6453000000 Cotisations aux caisses de retraites	16 609	16 091	518	3,22
6453200000 Caisse retraite PRO BTP	14 593	13 546	1 047	7,73
6453220000 AFOI PREVOYANCE		4 495	- 4 495	-100
6453300000 AFOI Prévoyance	4 630		4 630	N/S
6453400000 mutuelle	5 373	5 203	170	3,27
6454000000 Cotisations aux ASSEDIC	15 311	11 355	3 956	34,84
6471000000 TICKET RESTAURANT	5 138	4 816	322	6,69
6475000000 Médecine du travail	655	655		0,00
6480000000 Autres charges du personnel	-1 375	2 267	- 3 642	160,65
Dotations aux amortissements sur immobilisations	30 917	21 934	8 983	40,95

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
6811100000 Dotations immobilisation incorporelle	3 503		3 503	N/S
6811200000 Dotations immobilisation corporelle	27 414	21 934	5 480	24,98
Dotations aux provisions sur actif circulant	3 360		3 360	N/S
6817400000 Créances	3 360		3 360	N/S
Autres charges	10	5	5	100,00
6580000000 Autres charges diverses de gestion courante	10	5	5	100,00
Total des charges d'exploitation (II)	885 765	803 757	82 008	10,20
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	23 993	54 344	- 30 351	-55,85
Autres intérêts et produits assimilés	792		792	N/S
7631000000 intérêts des créances commerciales	792		792	N/S
Total des produits financiers (V)	792		792	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisio	6		6	N/S
6866500000 DOTATION PROVISION SUR VMP	6		6	N/S
Intérêts et charges assimilées	554	708	- 154	-21,75
6611600000 INTERETS SUR EMPRUNTS	3	285	- 282	-98,95
6615000000 Intérêts des comptes courants et des dépôts cr	551	422	129	30,57
Différences négatives de change	18	5	13	260,00
6660000000 Pertes de change	18	5	13	260,00
Total des charges financières (VI)	578	713	- 135	-18,93
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	214	-713	927	130,01
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	24 207	53 631	- 29 424	-54,86
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	147		147	N/S
7718000000 produits exceptionnels	147		147	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	35 807		35 807	N/S
7750000000 Produits des cessions éléments d'actif	35 807		35 807	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	35 954		35 954	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 623		4 623	N/S
6718000000 Autres charges except. sur opération de gestio	4 623		4 623	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	13 284		13 284	N/S
6752000000 Valeurs comptable des éléments d'actif cédés	13 284		13 284	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	17 907		17 907	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	18 048		18 048	N/S
Impôts sur les bénéfices (X)	2 457	3 129	- 672	-21,48
6950000000 Impôts sur les bénéfices	2 457	3 129	- 672	-21,48
Total des Produits (I+III+V+VII)	946 505	858 101	88 404	10,30
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	906 707	807 599	99 108	12,27
RESULTAT NET	39 798	50 502	- 10 704	-21,20
Dont Crédit-bail mobilier		2 400	- 2 400	-100
6122500000 SOREFI COPIEUR		2 400	- 2 400	-100

ANNEXE 7

METHODE DE

VALORISATION DES

SOCIETES INSET ET

INSET SUD

PROJET DE FUSION INSET / INSET SUD

ANNEXE 7

METHODE DE VALORISATION DES SOCIETES INSET et INSET SUD

Les deux sociétés concernées sont des entreprises de services, dont le fonctionnement et la pérennité reposent essentiellement sur le savoir faire, la compétence, et l'implication de leurs dirigeants et collaborateurs.

En outre une part importante du chiffre d'affaires est réalisée dans le cadre de marchés publics.

Il en a été tiré la conclusion qu'il n'y a pas lieu de procéder à la valorisation d'un fonds de commerce, et par voie de conséquence seules les valeurs comptables arrondies ressortant des situations intercalaires arrêtées au 30 juin 2019 ont été retenues.

ANNEXE 8

VALORISATION DES

SOCIETES

PROJET DE FUSION INSET/INSET SUD

ANNEXE 8

VALORISATION DES SOCIETES

	VNC (au 30/06/2019)	VNC (au 31/12/2018) pm
INSET	992.145	983.880

INSET SUD	349.971	409.221
-----------	---------	---------

Valeur de INSET (arrondie) 980.00 soit 560 €/part

Valeur de INSET SUD 350.000 soit 175 €/part

Rapport 3

ANNEXE 13.1

CONTRAT DE

TRAVAIL EN COURS

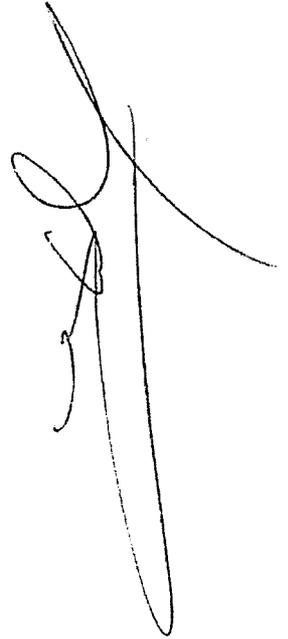
DES SALARIES

PROJET DE FUSION INSET / INSET SUD

ANNEXE 13.1

CONTRAT DE TRAVAIL EN COURS DES SALARIES DE LA SOCIETE INSET SUD

nom	Prénom	Adresse	N° Sécurité sociale	Date d'entrée	Emploi	Qualification
DUVOIS	Philippe	41 Rue des Seychelles Résidence Club Corail - 97434 ST GILLES LES BAINS	1 59 08 33 063 070 59	06/03/1995	Chef d'agence	IC3.3 Coef 270
BEAUEMOULIN	Vincent	25 Rue Eugène Dayot Appt 1 Résidence les Lavandières : 97430 LE TAMPON	1 86 05 91 021 042 59	27/09/2010	Dessinateur Etudes 2	ETAM 2.3 Coef 355
BOISSON	Romain	59 Chemin des Hortensias 97460 SAINT PAUL	1 89 01 67 482 332 53	20/04/2015	Ingénieur d'études	IC2.2 Coef 130
HOARAU	David	38 Rue Jules Ferry Appt 25 Bat. B Le Jules Ferry - 97430 LE TAMPON	1 82 07 97 414 265 43	01/07/2005	Projeteur Etudes 2	ETAM 3.2 Coef 450
MAFFRE	Olivier	24 Allée des Verveines 97429 PETITE ILE	1 72 11 97 411 011 68	01/01/2008	Projeteur Emploi 1	ETAM 3.1 Coef 400
ORFELLE	Dany	7 Impasse Joseph Hubert 97430 LE TAMPON	1 73 10 97 416 057 01	01/10/2003	Ingénieur Etudes	IC2.3 Coef 150
PAYET	Laurence	Chemin Isautier 15 Lot les Mag 97480 SAINT JOSEPH	2 80 02 97 416 239 74	09/08/2006	Assistante de direction	IC1.2 Coef 100



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION



273223

Dénomination : INGENIERIE SPECIALISEE EN
EQUIPEMENTS TECHNIQUES

Adresse : 8 rue Henri Cornu BP 12005 97801 Saint-denis Cedex . -
FRANCE-

n° de gestion : 1988B00330
n° d'identification : 347 483 901

n° de dépôt : A2020/000483
Date du dépôt : 10/01/2020

Pièce : Déclaration de conformité



273223

Déclaration de conformité établie conjointement

Nous, soussignés

Eric OTTENWELTER demeurant 28 rue des Scalaires 97434 Saint Gilles les Bains, agissant en qualité de dernier gérant de INSET SUD, société à responsabilité limitée au capital de 30000 euros, enregistrée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT PIERRE sous le numéro 449 335 876, dont le siège social est situé à 12 Ruelle Fuma 97430 Le Tampon (Réunion),

Christophe LOMBARDOT, demeurant 8 rue des kailassas– ligne des Bambous – 97432 Ravine des Cabris (Réunion), agissant en qualité de directeur général de INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES, société par actions simplifiée au capital de 28000 euros, enregistrée au Registre du commerce et des sociétés de Saint Denis sous le numéro 347 483 901, dont le siège social est situé à la Technopole de La Réunion – 8 rue Henri Cornu – 97801 Saint-Denis cedex (Réunion).

Exposons ce qui suit, préalablement à la déclaration de régularité et de conformité prévue par l'article L. 236-6 du code de commerce, relative à la fusion-absorption de la SARL INSET SUD par la SAS INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES :

Le projet de traité de fusion de INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES et de la SARL INSET SUD a été signé par Monsieur Eric OTTENWELTER en sa qualité de gérant des deux sociétés suivant acte en date du 31 octobre 2019.

Ce projet de traité, conformément à la réglementation, indiquait, notamment :

- la forme, la dénomination et le siège social des sociétés participantes ;
- les motifs, buts et conditions de la fusion ;
- la date à laquelle ont été arrêtés les comptes des deux sociétés en vue d'établir les conditions de la fusion ;
- la composition détaillée et l'évaluation de l'actif et du passif de la SARL INSET SUD, transférés à INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES étant précisé que, conformément à la réglementation en vigueur, les apports de la SARL INSET SUD ont été effectués à leur valeur comptable ;
- les modalités de remise des actions de INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES aux associés de la SARL INSET SUD et la date à partir de laquelle ces actions de INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES donnent droit aux bénéficiaires ainsi que toute modalité particulière relative à ce droit, et la date à partir de laquelle les opérations de la société absorbée seront du point de vue juridique, comptable et fiscal considérées comme accomplies par la société bénéficiaire des apports ;
- que INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES détenant en portefeuille 200 parts sociales de la SARL INSET SUD, il serait renoncé à la fraction de l'augmentation de capital correspondant à cette participation et que l'augmentation de capital serait limitée à la création de 600 actions nouvelles d'une valeur nominale de 16 euros chacune, nécessaire à la rémunération des associés de la SARL INSET SUD autres que INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES, soit une augmentation de capital d'un montant de 9600 euros.

Deux exemplaires du projet de fusion ont été déposés aux greffes des tribunaux de commerce de Saint Denis le 7 novembre 2019 pour INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES, et de Saint Pierre pour la SARL INSET SUD.

Publication de l'avis relatif au projet de fusion

L'avis de projet de fusion et le projet de fusion ont fait l'objet d'une mise en ligne :

- pour INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES pendant une période ininterrompue d'au moins trente jours sur son site internet à compter du 7 novembre 2019 ;
- pour la SARL INSET SUD, pendant une période ininterrompue d'au moins trente jours, sur son site internet à compter du 7 novembre 2019

La publication de ces avis n'a été suivie d'aucune opposition à la fusion émanant de créanciers sociaux, dans le délai de 30 jours prévu par la réglementation.

L'ensemble des documents devant être mis à la disposition des associés et actionnaires au siège social de chacune des deux sociétés INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES et INSET SUD, notamment ceux visés par l'article R. 236-6 du code de commerce, l'ont été dans les délais et selon les modalités prévues par la loi. Le rapport du commissaire aux apports a été déposé le 25 novembre au greffe des tribunaux de commerce de Saint Denis et de Saint Pierre.

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la SARL INSET SUD réunie le 11 décembre 2019 a approuvé le projet de traité de fusion avec INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES et décidé la dissolution de la SARL INSET SUD au jour de la date de réalisation de la fusion décidée par l'assemblée générale extraordinaire des associés de INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES réunis le 12 décembre 2019, et de l'augmentation corrélative du capital de cette dernière à la même date.

L'assemblée générale extraordinaire des associés de INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES a également décidé la renonciation à l'augmentation de capital correspondant à ses propres parts sociales dans le capital de la SARL INSET SUD.

Elle a décidé de modifier, en conséquence, les articles correspondants des statuts.

Les avis concernant :

- la réalisation de la fusion, l'augmentation du capital de INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES et les autres modifications statutaires de cette société,
- la dissolution de la SARL INSET SUD

ont été publiés dans le journal d'annonces légales le Journal de l'île de La Réunion :

- pour INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES : le 17 décembre 2019
- pour INSET SUD le même jour



Cet exposé étant fait, il est passé à la déclaration ci-après :

Déclaration

En conséquence de ce qui précède, les soussignés, ès qualités, déclarent et constatent, sous leur responsabilité et les peines édictées par la loi, que :

- la fusion de INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES et INSET SUD par absorption de la seconde par la première a été régulièrement réalisée, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, le 12 décembre 2019
- la dissolution sans liquidation de INSET SUD a été régulièrement réalisée le 12 décembre 2019,
- INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUE a régulièrement augmenté son capital dans les conditions stipulées au contrat de fusion en date du 31 octobre 2019.

Les modifications corrélatives des statuts de INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES ont été réalisées en conformité avec la législation et la réglementation en vigueur.

Un exemplaire du traité de fusion, une copie certifiée conforme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES, et une copie certifiée conforme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société INSET SUD approuvant la fusion, seront déposés, avec deux originaux de la présente déclaration, au greffe du Tribunal de commerce de chacune des sociétés.

La présente déclaration est faite conformément aux prescriptions de l'article L. 236-6 du code de commerce.

Fait à Saint Denis, le
Et à Tampon le

En six (6) exemplaires originaux

~~SARL INSET SUD~~
SARL au capital de 20 000 € - RC 2003 B 320
12, ruelle Fuma - 97430 LE TAMPON
Tél : 0262 27 03 28 - Fax : 0262 27 12 98
Siret : 449 335 876 00032 - APE : 7112B
insetsud.bet@orange.fr - <http://www.insetsud.fr/>

~~SARL INSET~~
SARL au capital de 28 000 € - RC 88 B 331
8, Rue Henri Cornu - CS 61077
97498 Sainte Clotilde Cédex
Tél : 0262 21 54 45 - Fax : 0262 24 20 34
SIRET: 347 483 901 00034 - APE: 7112B
bet.inset@inset.fr - <http://www.inset.fr/>

1. The first part of the document
 2. discusses the importance of
 3. maintaining accurate records
 4. and the role of the
 5. auditor in this process.

6. The second part of the document
 7. describes the various methods
 8. used to collect and analyze
 9. data, including interviews,
 10. surveys, and focus groups.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION



273219

Dénomination : INGENIERIE SPECIALISEE EN
EQUIPEMENTS TECHNIQUES

Adresse : 8 rue Henri Cornu BP 12005 97801 Saint-denis Cedex . -
FRANCE-

n° de gestion : 1988B00330

n° d'identification : 347 483 901

n° de dépôt : A2020/000483

Date du dépôt : 10/01/2020

Pièce : Statuts mis à jour



273219

inset

Copie certifiée conforme le 11/12/2019

SARL INSET

INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES
Société par Actions Simplifiée au capital de 37 600 971 95
Siège social : La Technopole de la Réunion, 8 rue Henri Conty
97495 SAINT CLOTILDE Cedex
RCS SAINT DENIS N° 347 483 901

SARL au capital de 28 000 € - RC 88 B 330
8, rue Henri Conty - CS 61071
97495 Sainte Clotilde Cedex
Tél.: 0262 21 20 43 - Fax.: 0262 21 20 84
RCS 347 483 901 00034 - APE: 7112B
bet.inset@inset.fr http://www.inset.fr

STATUTS

Mis à jour le 12 décembre 2019 suite à l'augmentation de capital

Pour satisfaire aux dispositions de l'article R 224-2 du Code de commerce, il est précisé que les présents statuts ont été signés par :

- Monsieur Eric OTTENWELTER
- Monsieur Philippe DUVOIS
- Monsieur Thierry BOCCOGNANI
- Monsieur Christophe LOMBARDOT
- Monsieur Jean-Louis MARIE

Les soussignés ont établi ainsi qu'il suit les statuts de la Société par Actions Simplifiée qu'ils sont convenus de constituer.

ARTICLE 1 – FORME

La Société a été constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 juillet 1988.

Elle a été transformée en société par actions simplifiée suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 9 octobre 2019, statuant à l'unanimité. La Société continue d'exister entre les propriétaires des titres existants et de ceux qui seraient créés ultérieurement.

Elle est régie par les lois et les règlements en vigueur, notamment par le Livre deuxième Titre II du Code de commerce, ainsi que par les présents statuts. Elle ne peut procéder à une offre au public de titres financiers ou à l'admission aux négociations sur un marché réglementé de ses actions.

Elle fonctionne indifféremment sous la même forme avec un ou plusieurs associés.

ARTICLE 2 - DENOMINATION SOCIALE

La dénomination sociale de la Société reste : INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES « I.N.S.E.T »

5

Dans tous les actes, factures, annonces, publications et autres documents émanant de la Société, la dénomination sociale doit toujours être précédée ou suivie des mots écrits lisiblement « Société par actions simplifiée » ou des initiales « S.A.S » et de l'indication du montant du capital social.

ARTICLE 3 – OBJET

La Société continue d'avoir pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- Toutes missions d'ingénierie, conception, maîtrise concernant les études de tous travaux de bâtiments, génie civil, édifices quelconques, et infrastructures ainsi que leur direction ou surveillance
- L'étude et la mise au point de toutes inventions, tous procédés de construction et de fabrication relatifs aux travaux énumérés au paragraphe précédent.
- L'étude et l'assistance technique pour tous travaux d'électricité de plomberie et de climatisation.
- La prise de licences, brevets français et étrangers, ainsi que leur exploitation.
- L'exploitation, l'acquisition et la vente par voie d'apport, l'échange, d'achat ou autrement, la construction, l'installation, l'aménagement, la prise à bail à court et à long terme de tous immeubles bâtis ou non bâtis pouvant servir d'une manière quelconque aux besoins et affaires de la société, ainsi que tous établissements industriels ou commerciaux, matériels, objets de toute nature.
- La participation dans toute entreprise de même nature et généralement toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, industrielles ou artisanales se rapportant à l'objet social de la société ou susceptible d'en favoriser l'exploitation ou le développement.

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social reste fixé à : La Technopole de la Réunion, 8 rue Henri Cornu CS 61071 97495 SAINT CLOTILDE Cedex

Il peut être transféré en tout autre endroit du territoire français par décision du Président, qui est habilité à modifier les statuts en conséquence. Cette décision devra être ratifiée par la plus proche des décisions collectives des associés prise selon les conditions prévues à l'article 24 des présents statuts.

ARTICLE 5 – DUREE

La durée de la société reste fixée à 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sans préjudice des cas de dissolution anticipée et de prorogation.

Les décisions de prorogation de la durée de la Société ou de dissolution anticipée sont prises par décision collective des associés.

Un an au moins avant la date d'expiration de la Société, l'organe dirigeant doit provoquer une réunion de l'assemblée générale extraordinaire des associés, s'ils sont plusieurs ou convoquer l'associé unique, à l'effet de décider si la Société doit être prorogée.

A défaut, tout associé peut demander au Président du Tribunal de Commerce, statuant sur requête, la désignation d'un mandataire de justice ayant pour mission de provoquer la consultation prévue ci-dessus.

ARTICLE 6 – APPORTS

- Lors de la constitution de la Société, il a été effectué les apports suivants en numéraire :

- la société COTEL	25.000 F
- la société INCOM	<u>25.000 F</u>
	50.000 F

- A la suite des diverses augmentations de capital et cessions de parts sociales intervenues jusqu'à ce jour, le capital est divisé en 1750 actions de 16 euros chacune, entièrement libérées et réparties entre les associés à proportion de leurs droits, à savoir :

▪ - Monsieur Eric OTTENWELTER	700 parts,
▪ - Monsieur Philippe DUVOIS	525 parts
▪ - Monsieur Christophe LOMBARDOT	175 parts
▪ - Monsieur Thierry BOCCOGNANI	175 parts
▪ - Monsieur Jean Louis MARIE	175 parts

- Aux termes d'un projet de fusion du 31 octobre 2019 approuvé par la collectivité des associés le même jour, la SARL INSET SUD a fait apport, à titre de fusion, à la SAS INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES, de la totalité de son actif moyennant la prise en charge de son passif, l'actif net apporté s'est élevé à 350.000 euros. Cet apport à titre de fusion-renonciation a été rémunéré par une augmentation de capital d'un montant de 9.600 euros, par une prime de fusion de 305.400 euros et par un boni de 35.000 euros du fait de l'annulation de la participation de la SAS INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES dans le capital de INSET SUD.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 37.600 euros divisé en 2 350 actions de 16 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie, et attribuées aux actionnaires au prorata de leurs droits.

ARTICLE 8 - INDIVISIBILITE DES ACTIONS - USUFRUIT

1 - Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société.

Les copropriétaires d'actions indivises sont représentés aux assemblées générales par l'un d'eux ou par un mandataire commun de leur choix. A défaut d'accord entre eux sur le choix d'un mandataire, celui-ci est désigné par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

2 - Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propiétaire dans les assemblées générales extraordinaires. Cependant, les titulaires d'actions dont la propriété est démembrée peuvent convenir entre eux de toute autre répartition pour l'exercice du droit de vote aux assemblées générales.

En ce cas, ils devront porter leur convention à la connaissance de la Société par lettre recommandée adressée au siège social, la Société étant tenue de respecter cette convention pour toute assemblée qui se réunirait après l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi de la lettre recommandée, le cachet de La Poste faisant foi de la date d'expédition.

Nonobstant les dispositions ci-dessus, le nu-propiétaire a le droit de participer à toutes les assemblées générales.

ARTICLE 9 - DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHES AUX ACTIONS

9.1 - Chaque action donne droit dans les bénéfices et l'actif social à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

9.2 - Les actionnaires ne sont responsables des pertes qu'à concurrence de leurs apports. Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelque main qu'il passe. La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions des assemblées générales.

9.3 - Les héritiers, créanciers, ayants droit ou autres représentant d'un actionnaire ne peuvent requérir l'apposition de scellés sur les biens et valeurs de la Société, ni en demander le partage ou la licitation. Ils ne peuvent en aucun cas s'immiscer dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en remettre aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

9.4 - Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, ou encore en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution d'actions, ou en conséquence d'une augmentation ou d'une réduction du capital, d'une fusion ou de toute autre opération, les titulaires d'actions isolées ou en nombre inférieur à celui requis ne pourront exercer ce droit qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du regroupement et, le cas échéant, de l'achat ou de la vente des actions nécessaires.

9.5 - Les actions ayant une valeur nominale inférieure ou égale à un montant fixé par décret en Conseil d'Etat peuvent être regroupées.

Ces regroupements sont décidés par les assemblées générales d'associés dans les conditions prévues pour la modification des statuts et selon les dispositions réglementaires.

Ils comportent l'obligation, pour les associés, de procéder aux achats ou aux cessions d'actions nécessaires pour réaliser le regroupement.

Si le ou les associés ayant pris cet engagement et ne le remplissent pas, les opérations de regroupement peuvent être annulées à la demande de tout intéressé. Dans ce cas, les achats et les ventes de rompus peuvent être annulés à la demande des associés qui y ont procédé ou de leurs ayants cause, à l'exception des associés défailants, sans préjudice de tous dommages-intérêts s'il y a lieu.

La valeur nominale des actions regroupées ne peut être supérieure à un montant fixé par décret en Conseil d'Etat. Pour faciliter ces opérations, la Société doit, avant la décision de l'assemblée générale, obtenir d'un ou de plusieurs associés l'engagement de servir pendant un délai de deux ans, au prix fixé par l'assemblée, la contrepartie tant à l'achat qu'à la vente des offres portant sur les rompus ou des demandes tendant à compléter le nombre de titres appartenant à chacun des associés intéressés.

A l'expiration du délai fixé par le décret, les actions non présentées en vue de leur regroupement perdent leur droit de vote et leur droit au dividende est suspendu.

Les dividendes dont le paiement a été suspendu sont, en cas de regroupement ultérieur, versés aux propriétaires des actions anciennes dans la mesure où ils n'ont pas été atteints par la prescription.

Lorsque les propriétaires de titres n'ont pas la fibre administration de leurs biens, la demande d'échange des anciens titres et les achats ou cessions de rompus nécessaires pour réaliser le regroupement sont assimilés à des actes de simple administration, sauf si les nouveaux titres sont demandés sous la forme au porteur en échange de titres nominatifs.

Les titres nouveaux présentent les mêmes caractéristiques et confèrent de plein droit et sans l'accomplissement d'aucune formalité les mêmes droits réels ou de créance que les titres anciens qu'ils remplacent.

Les droits réels et les nantissements sont reportés de plein droit sur les titres nouveaux attribués en remplacement des titres anciens qui en sont grevés.

9.6 - Sauf interdiction légale, il sera fait masse, au cours de l'existence de la Société ou lors de sa liquidation, entre toutes les actions des exonérations et imputations fiscales ainsi que de toutes taxations susceptibles d'être supportées par la Société, avant de procéder à toute répartition ou remboursement, de telle manière que, compte tenu de la valeur nominale et de leur jouissance respectives, les actions de même catégorie reçoivent la même somme nette.

ARTICLE 10 - FORME DES VALEURS MOBILIERES

Les valeurs mobilières émises par la société sont obligatoirement nominatives.

Elles sont inscrites au nom de leur titulaire dans des comptes tenus par la Société ou par un mandataire désigné à cet effet.

Tout associé peut demander la délivrance d'une attestation d'inscription en compte.

ARTICLE 11 - LIBERATION DES ACTIONS

Toute souscription d'actions en numéraire est obligatoirement accompagnée du versement de la quotité minimale prévue par la loi et, le cas échéant, de la totalité de la prime d'émission. Le surplus est payable en une ou plusieurs fois aux époques et dans les proportions qui seront fixées par l'organe dirigeant en conformité de la loi. Les appels de fonds sont portés à la connaissance des associés quinze jours au moins avant l'époque fixée pour chaque versement, par lettres recommandées avec demande d'avis de réception.

Les associés ont la faculté d'effectuer des versements anticipés.

ARTICLE 12 - INALIENABILITE DES ACTIONS / TRANSMISSIONS DES ACTIONS

La transmission des actions émises par la Société s'opère par un virement de compte à compte sur production d'un ordre de mouvement. Ce mouvement est inscrit sur le registre des mouvements coté et paraphé.

1. Les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
2. La demande d'agrément doit être notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président de la Société et indiquant le nombre d'actions dont la cession est envisagée, le prix de la cession, les nom, prénoms, adresse, nationalité de l'acquéreur ou s'il s'agit d'une personne morale, son identification complète (dénomination, siège social, numéro RCS, montant et répartition du capital, identité de ses dirigeants sociaux). Cette demande d'agrément est transmise par le Président aux associés.
3. Le Président dispose d'un délai de trois (3) mois à compter de la réception de la demande d'agrément pour faire connaître au Cédant la décision de la collectivité des associés. Cette notification est effectuée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. A défaut de réponse dans le délai ci-dessus, l'agrément sera réputé acquis.
4. Les décisions d'agrément ou de refus d'agrément ne sont pas motivées.
5. En cas d'agrément, l'associé Cédant peut réaliser librement la cession aux conditions notifiées dans sa demande d'agrément. Le transfert des actions doit être réalisé au plus tard dans les 60 jours de la décision d'agrément : à défaut de réalisation du transfert dans ce délai, l'agrément serait frappé de caducité.
6. En cas de refus d'agrément, la Société est tenue dans un délai de un (1) mois à compter de la notification du refus d'agrément, d'acquérir ou de faire acquérir les actions de l'associé Cédant par un ou plusieurs tiers agréés selon la procédure ci-dessus prévue.

Si le rachat des actions n'est pas réalisé du fait de la Société dans ce délai d'un mois, l'agrément du ou des cessionnaires est réputé acquis.

En cas d'acquisition des actions par la Société, celle-ci est tenue dans un délai de six (6) mois à compter de l'acquisition de les céder ou de les annuler.

Le prix de rachat des actions par un tiers ou par la Société est déterminé d'un commun accord entre les parties.

ARTICLE 13 - NULLITE DES CESSIONS D' ACTIONS

Toutes les cessions d'actions effectuées en violation des dispositions des dispositions «Agrément des cessions», "Modifications dans le contrôle d'un associé" des présents statuts sont nulles. Au surplus, une telle cession constitue un juste motif d'exclusion.

ARTICLE 14 – ORGANES DIRIGEANTS

14.1 – Président

La Société est représentée, dirigée et administrée par un Président, personne physique ou morale, associé de la Société. Le Président est désigné pour une durée déterminée ou non par une décision ordinaire de la collectivité des associés, qui fixe son éventuelle rémunération. Lorsque le Président est une personne morale, celle-ci doit obligatoirement désigner un représentant permanent personne physique.

Le président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, dans la limite de l'objet social. Le président peut confier à des mandataires de son choix des mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Président qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve. Le président pourra être rémunéré par décision de l'associé unique. Par ailleurs, le président a droit, sur justification, au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement exposés dans l'intérêt de la société.

Le Président peut démissionner sans avoir à justifier de sa décision à la condition de notifier celle-ci à la collectivité des associés, par lettre recommandée adressée six mois avant la date de prise d'effet de cette décision.

Le Président peut être révoqué à tout moment par une décision ordinaire de la collectivité des associés. Il peut être révoqué sans indemnité, ni préavis, ni précision de motifs et sans que sa révocation soit portée à l'ordre du jour.

Toutefois, il doit être invité à présenter ses observations avant que la collectivité des associés ne statue sur sa révocation.

14.2 – Directeurs Généraux

Sur la proposition du Président, la collectivité des associés peut nommer un ou plusieurs directeurs généraux, personne physique associé ou non de la société et chargés d'assister le président.

Tout directeur général est révocable à tout moment par la collectivité des associés, sur la proposition du président. Il peut être révoqué sans indemnité, ni préavis, ni précision de motifs et sans que sa révocation soit portée à l'ordre du jour. Toutefois, il doit être invité à présenter ses observations avant que la collectivité des associés ne statue sur sa révocation.



En cas de décès, de démission ou de révocation du président, il conserve ses fonctions et ses attributions jusqu'à la nomination du nouveau président.

Sur proposition du président, la collectivité des associés détermine l'étendue et la durée des pouvoirs du directeur général. A défaut, il est désigné pour la durée des fonctions du président restant à courir et exerce concurremment avec le président, les mêmes pouvoirs que celui-ci.

La collectivité des associés fixe la rémunération du ou des directeurs généraux.

Le ou les directeurs généraux disposent, à l'égard de la société, des mêmes pouvoirs que le Président. Toutefois, ils ne peuvent représenter la société vis-à-vis des tiers.

ARTICLE 15 – CONVENTIONS ENTRE LA SOCIETE ET LES DIRIGEANTS

Le Président, le directeur général avisent les commissaires aux comptes des conventions intervenues directement ou par personne interposée entre eux-mêmes et la société, dans le délai de six (6) mois, à compter de la conclusion des dites conventions.

Ils informent également le commissaire aux comptes des conventions conclues avec la société dans laquelle ils sont directement ou indirectement intéressés.

À l'occasion de la consultation des associés sur les comptes annuels, les commissaires aux comptes présentent aux actionnaires, un rapport sur l'ensemble de ces conventions. Le dirigeant au profit de qui une telle convention est intervenue ne participe pas au vote.

Les conventions non approuvées produisent néanmoins leurs effets, à charge pour le dirigeant l'ayant conclue, d'en supporter les conséquences préjudiciables pour la société.

Ces dispositions ne sont pas applicables aux conventions portant sur les opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Les interdictions prévues à l'article L. 225-43 du Code de commerce s'appliquent, dans les conditions déterminées par cet article, au Président, au directeur général et à tout autre dirigeant de la société.

ARTICLE 16 – COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le contrôle de la société est effectué conformément à la Loi par un ou plusieurs commissaires aux comptes titulaires, nommés et exerçant leur mission conformément à la loi.

Un ou plusieurs commissaires aux comptes suppléants appelés à remplacer le ou les titulaires en cas de refus, d'empêchement, de démission ou de décès, sont nommés en même temps que le ou les titulaires et pour la même durée.

ARTICLE 17 – DECISIONS DES ASSOCIES

17.1 – Modalités de la consultation des associés

Le président sollicite toute décision collective sur un ordre du jour qu'il fixe.

Les décisions collectives sont prises par consultation écrite ou en assemblée, au choix du président.

Lorsque la société ne comprend qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus à la collectivité des associés par la loi ou les présents statuts. Dans ce cas, les décisions collectives revêtent la forme d'une consultation écrite.

Tout associé a le droit d'obtenir, avant toute décision, communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement sur la gestion et le contrôle de la société.

En cas de consultation écrite, le président adresse à chacun des associés, en même temps que le texte des projets de résolution, tous documents d'information nécessaires à la prise des décisions sollicitées. A cet effet, il peut utiliser tous procédés de communication écrite.

L'associé consulté répond dans un délai de huit jours à compter de la réception de la demande de consultation, en ayant recours à tous procédés de communication écrite. Son défaut de réponse dans le délai de huit jours équivaut à un rejet des projets de résolution. Le commissaire aux comptes est destinataire, en même temps que les associés, d'une copie des projets de résolution soumis à la collectivité des associés et des documents d'information à eux adressés. Il est tenu informé par le président des décisions prises par la collectivité des associés à l'issue de la consultation.

En cas de décisions prises en assemblée, le président adresse celle-ci aux associés par tout procédé de communication écrite huit jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

Les convocations comportent l'indication du jour, de l'heure et du lieu ainsi que l'ordre du jour de la réunion. La réunion peut être organisée par visio-conférence ou par conférence téléphonique. Dans le cas où tous les associés sont présents ou représentés, l'assemblée se réunit valablement sur convocation verbale et sans délai.

L'assemblée est présidée par le président, qui est habilité à certifier conformes les procès-verbaux des assemblées et peut déléguer ce pouvoir. A défaut, l'assemblée élit son président

17.2 – Décisions collectives

Les décisions de la collectivité des associés sont ordinaires ou extraordinaires.

Les décisions ordinaires sont adoptées à la majorité simple des voix attachées aux actions composant le capital social.

Constituent des décisions ordinaires les décisions suivantes :

- nomination et révocation du président et des directeurs généraux,
- nomination et renouvellement des commissaires aux comptes,
- approbation des comptes et répartition du résultat,
- approbation des conventions conclues entre la société et son président, ses directeurs généraux ou ses associés.

Les décisions extraordinaires sont adoptées à la majorité des deux tiers des voix attachées aux actions composant le capital social. Constituent des décisions extraordinaires les décisions suivantes :

- augmentation, réduction et amortissement du capital social,
- fusion, scission ou apport partiel d'actif soumis au régime des scissions,
- dissolution, prorogation, transformation de la société,



- toute autre modification des statuts.

17.3 – Procès-verbaux

Lors de chaque assemblée, est tenue une feuille de présence, et il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le président de séance et au moins par un associé présent.

Le procès-verbal indique la date et le lieu de la réunion, les nom, prénom et qualité du président de séance, les noms et prénoms des associés présents ou représentés avec l'indication du nombre d'actions détenues par chacun d'eux et les conditions d'exercice de leur droit de vote, les documents et rapports soumis à l'assemblée, un résumé des débats, les textes des résolutions mises aux voix et le résultat des votes.

Pour chaque consultation écrite, celui qui a sollicité la consultation consigne le résultat de celle-ci dans un procès-verbal, qu'il signe et auquel est annexée la réponse de chaque associé.

Les procès-verbaux sont établis ou reportés sur des registres spéciaux tenus conformément aux dispositions légales en vigueur, à la diligence du président de la société.

Les copies ou extraits des délibérations des associés sont valablement certifiés conformes par le président de la société. Au cours de la liquidation de la société, leur certification est valablement effectuée par un seul liquidateur.

ARTICLE 18 – EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

ARTICLE 19 – INVENTAIRE ET COMPTES ANNUELS

Il est tenu une comptabilité régulière des opérations sociales, conformément à la loi.

A la clôture de chaque exercice, le président dresse l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif existant à cette date.

Il dresse également le bilan décrivant les éléments actifs et passifs et faisant apparaître de façon distincte les capitaux propres, le compte de résultat récapitulant les produits et les charges de l'exercice, ainsi que l'annexe complétant et commentant l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

Le président établit le rapport de gestion sur la situation de la société durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle il est établi, ses activités en matière de recherche et de développement.

ARTICLE 20 – AFFECTATION DES RESULTATS ET REPARTITION DES BENEFICES

La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Sur le bénéfice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures et du prélèvement prévu ci-dessus et augmenté des reports bénéficiaires.

Le bénéfice disponible est à la disposition de la collectivité des associés qui, sur la proposition du président, peut, en tout ou partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux, ou le distribuer aux associés à titre de dividendes.

En outre, la collectivité des associés peut décider la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, le dividende est prélevé par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'écart de réévaluation n'est pas distribuable ; il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

ARTICLE 21 – TRANSFORMATION, PROROGATION, DISSOLUTION ET LIQUIDATION DE LA SOCIETE

21.1 - La société pourra se transformer en société de toute autre forme, conformément aux règles résultant de la législation alors en vigueur.

La transformation régulière de la société n'entraîne pas la création d'une personne morale nouvelle.

21.2 - Un an au moins avant la date d'expiration de la société, le président doit solliciter une décision de la collectivité des associés à l'effet de décider, dans les conditions requises pour la modification des statuts, si la société doit être prorogée.

21.3 - A l'expiration du terme fixé par la société ou en cas de dissolution anticipée, la collectivité des associés règle les modalités de la liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs dont elle détermine les pouvoirs et qui exercent leurs fonctions conformément à la loi.

Si toutes les actions sont réunies en une seule main, l'expiration de la société ou sa dissolution, pour quelque cause que ce soit, entraîne la transmission universelle du patrimoine à l'associé unique, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve du droit d'opposition des créanciers sociaux.

ARTICLE 22 - ACTES ACCOMPLIS POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE EN FORMATION

Les actes accomplis pour le compte de la société en cours de formation, y compris les frais, droits et honoraires résultant de la constitution de la société, seront repris par la société dès son immatriculation, la liste de ces actes étant annexée aux statuts ou par décision ultérieure de l'associé unique.



ARTICLE 23 - NOMINATION DU PRESIDENT

Le premier Président de la Société nommé aux termes des présents statuts sans limitation de durée est Monsieur Eric OTTENWELTER, né le 20 octobre 1969 à Colmar (68), demeurant 28 rue des Scalaires 97434 Saint Gilles les Bains, lequel déclare accepter lesdites fonctions au nom de la société qu'il représente et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

ARTICLE 24 – NOMINATION DU OU DES DIRECTEURS GENERAUX

Le Directeur Général de la Société nommé aux termes des présents statuts pour une durée égale à celle du mandat du Président est Monsieur Christophe LOMBARDOT, né le 31 janvier 1985 à Besançon (25), demeurant 12 chemin Leonel Boyer – 24 Résidence Victoria, 9749 Sainte-Clotilde, lequel déclare accepter lesdites fonctions au nom de la société qu'il représente et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

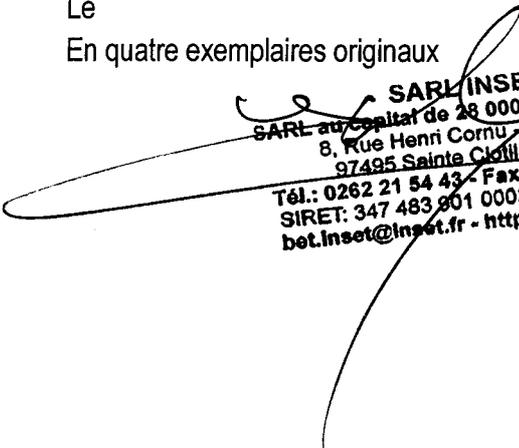
ARTICLE 25 - FORMALITES DE PUBLICITE - IMMATRICULATION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes à l'effet d'accomplir les formalités de publicité, de dépôt et autres nécessaires pour parvenir à l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés.

Fait à

Le

En quatre exemplaires originaux


SARL INSET
SARL au capital de 28 000 € - RC 88 B 33
8, Rue Henri Cornu - CS 61071
97495 Sainte Clotilde Cedex
Tél.: 0262 21 54 43 - Fax.: 0262 21 20 84
SIRET: 347 483 801 00034 - APE: 7112B
bet.inset@inset.fr - http://www.inset.fr